

Mai 2011

Tableau de bord de la construction durable

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région

CERC*paca*



Provence-Alpes-Côte d'Azur

en partenariat avec :



L'État, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, a fixé des objectifs environnementaux ambitieux à court terme pour le secteur du bâtiment. Au titre du Contrat de projets 2007-2013, la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et la Direction régionale de l'ADEME mettent en place des outils et dispositifs visant à généraliser la qualité environnementale dans le bâtiment. De plus, dans le cadre de ses politiques de développement économique et de protection de l'environnement, la Région accompagne les filières économiques de la construction dans cette mutation environnementale.

La convention cadre inscrite dans le Schéma Régional de Développement Economique (axe 2 : anticipation des mutations économiques) a renforcé le partenariat entre la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) PACA et la Région. Dans ce cadre, la CERC PACA se propose d'accompagner l'État, la Région, l'ADEME mais aussi les acteurs économiques réunis au sein du PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) dans leurs travaux respectifs en réalisant un outil de veille et de suivi qui a pour objectifs de :

- ✓ Quantifier et suivre l'évolution des marchés de la construction durable,
- ✓ Mesurer l'impact des politiques nationales et régionales en matière de développement durable sur le secteur du bâtiment,
- ✓ Evaluer l'adaptation des filières économiques.

On considérera pour cela les opérations qui, au travers d'efforts réalisés durant les phases de conception et de réalisation, tendent vers la définition de la construction durable méditerranéenne reconnue par les maîtres d'ouvrage et les professionnels du PRIDES BDM.

Pour ce faire, l'ensemble des représentants régionaux des acteurs de la construction : la Fédération Régionale du Bâtiment (FRB), la Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), la Fédération des Sociétés Coopératives de Production BTP (SCOP BTP), l'Union des Constructeurs Immobiliers (UCI), la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI), l'Ordre des Architectes, la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France (CICF), le SYNTEC-Ingénierie, l'Association Régionale des HLM (ARHLM), l'Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable (IRFEDD), le centre de ressource Envirobat Méditerranée, le PRIDES Association Bois et Construction (AB&C), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) ont participé au groupe de travail pour l'élaboration de ce tableau de bord en 2010 et sa mise à jour en 2011.

1 Les chiffres clés	<ul style="list-style-type: none">• La filière construction 6• Le parc existant 9• Le renouvellement du parc 11• Le potentiel d'action 13
2 La dynamique de la construction durable	<ul style="list-style-type: none">• Analyse par signes de reconnaissance 21• Analyse par outils de financement 37• Analyse des travaux liés à la construction durable 45• État de la mobilisation de la maîtrise d'ouvrage 47
3 L'adaptation de la filière	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation de l'ensemble des acteurs 51• L'adaptation des entreprises de mise en œuvre 52• L'adaptation de la maîtrise d'œuvre 57• L'adaptation de la filière matériaux de construction 58
Synthèse et mise en perspective	60



Les chiffres clés de la construction

Les entreprises de mise en œuvre

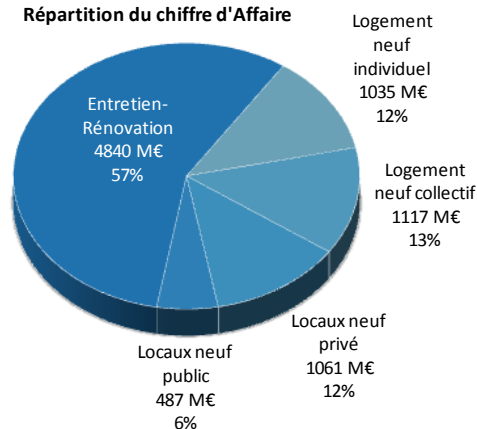
Chiffres clés

- **45 956 entreprises de bâtiment** dans la région
- **121 000 emplois** salariés et non salariés dans le bâtiment
- Part des salariés bâtiment / tous secteur : **7,7%**
- Part des salariés bâtiment PACA / France : **7,7%**

▪ L'activité du bâtiment (Source : CERC PACA)

- ✓ L'entretien - rénovation représente plus de la moitié de l'activité.
- ✓ Le marché du logement représente 58% de l'activité bâtiment neuf.
- ✓ Après une croissance continue d'une dizaine d'années, le secteur du bâtiment connaît un ralentissement depuis 2008. En 2010, le niveau de l'activité est comparable à celui de 2001 (**un chiffre d'affaire de près de 8,5 milliards d'euros en 2010** contre 9 milliards en 2009).

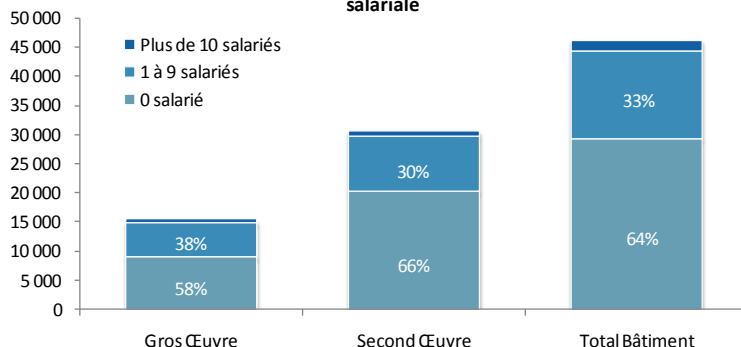
Répartition du chiffre d'affaire



▪ L'emploi dans les entreprises du bâtiment (Source : INSEE 2010, DARES 2010, CERC PACA)

- ✓ Près de **45 960 entreprises** de bâtiment qui représentent environ 12,7% des entreprises en région.
- ✓ Dont 66 % dans le second œuvre.
- ✓ Près de 43 000 entreprises artisanales.
- ✓ Un tissu de petites entreprises (96 % des entreprises ont moins de 10 salariés).

Répartition des entreprises de bâtiment de la région selon la taille salariale



- ✓ Près de 121 000 emplois (salariés et non salariés) en 2009
- ✓ Environ 90 800 emplois salariés en 2009 (7,7% de l'emploi salarié régional)
- ✓ Plus de 6 200 emplois intérim (en équivalent temps plein) en 2010

Poids des départements / PACA (selon le nombre d'entreprises de bâtiment)

Alpes-de-Haute Provence – 3%	Alpes-Maritimes– 24%	Var – 20%
Hautes-Alpes 05 – 4%	Bouches-du-Rhône– 39%	Vaucluse – 11%

La maîtrise d'œuvre

Chiffres clés

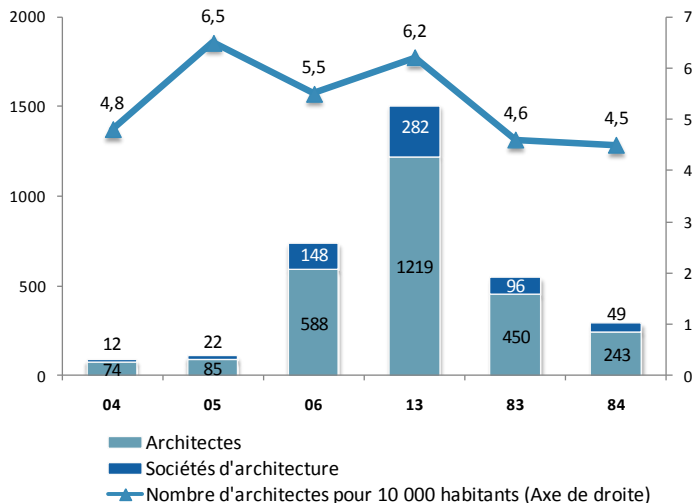
▪ 2659 architectes et 609 sociétés d'architecture dans la région

■ L'emploi dans l'architecture

(Source : CROA, 15/03/2011)

L'emploi dans l'architecture au 15 mars 2011	PACA	France	Part PACA / France
Nombre d'architectes	2 659	30 047	8,8%
Nombre de sociétés d'architecture	609	8 009	7,6%

Répartition géographique des architectes et sociétés d'architecture par département



■ L'activité des architectes

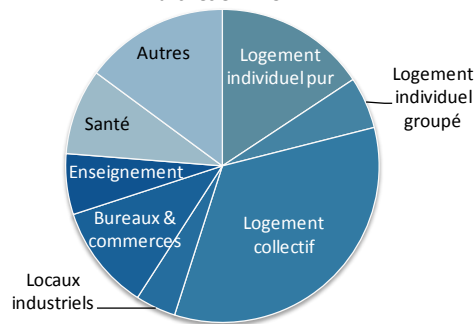
(Source : Mutuelle des Architectes Français (MAF), 2010)

✓ 78 % de l'activité des architectes de la région adhérents à la MAF* concerne des opérations de constructions neuves et 22 % des opérations d'entretien-amélioration.

✓ 75 % de l'activité est réalisée sous maîtrise d'ouvrage privée.

* La MAF est le premier assureur des concepteurs de bâtiment en France.

Répartition de l'activité des architectes par type de marchés en PACA



■ Les bureaux d'études de la construction (Source : CICF, 12/05/2011)

Nombre d'adhérents du CICF dans le secteur de la construction par syndicat

Syndicat "construction"	45
Syndicat "management"	17
Syndicat "territoires et environnement"	8
Syndicat "infrastructures et environnement"	15
Syndicat "acoustique"	13

✓ Il n'existe aucun recensement exhaustif des bureaux d'études et ingénieurs-conseils de la construction exerçant dans la région. Le nombre d'adhérent au CICF est donc un premier éclairage.

✓ Le syndicat management regroupe notamment les assistants à maîtrise d'ouvrage en qualité environnementale.

1) La filière construction

Les distributeurs de matériaux, une première approche

Chiffres clés

- **1321 distributeurs de matériaux de construction** dans la région
- **8 366 salariés** dans la distributions de matériaux de construction dans la région

▪ **Le nombre d'établissements distribuant des matériaux de construction** (Source : INSEE, 2010)

✓ 2 codes NAF ont été retenus pour mesurer le nombre de distributeurs de matériaux de construction en PACA : « Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction » (**145 établissements en PACA**) et « Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction » (**1176 établissements en PACA**) .

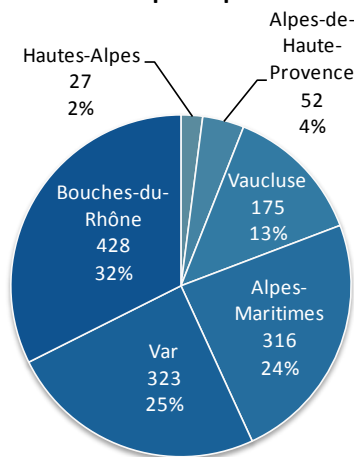
✓ La part des structures de grande taille est plus importante chez les distributeurs de matériaux de construction que dans les autres secteurs d'activités dans la région.

✓ Les distributeurs de matériaux de construction enregistrés sous ces codes NAF emploient **8 366 salariés** dans la région (Source : Pôle emploi, 2009)

✓ Au niveau géographique, la répartition de ces distributeurs de matériaux est cohérente avec le poids des départements de la région.

Répartition des établissements distributeurs de matériaux de construction en PACA	Nombre d'établissements	Répartition par taille	Répartition par taille des établissements PACA (tous secteurs)
0 salarié	489	37%	68%
1 à 5 salariés	383	29%	23%
6 à 9 salariés	195	15%	4%
10 à 19 salariés	161	12%	3%
20 salariés et plus	93	7%	2%
Total	1321	100%	100%

Répartition des distributeurs de matériaux de construction par département



Cet indicateur est une première approche. L'objectif du Tableau de Bord Construction Durable est de compléter et d'affiner cette partie en répondant notamment aux questions suivantes :

- ✓ Quels sont les distributeurs de matériaux éco-performants ?
- ✓ Comment se structure et s'organise cette filière ?
- ✓ En amont, quelles sont les caractéristiques de la filière locale de fabrication de ces matériaux ?
- ✓ ...

Pour répondre à ces questions, la CERC PACA s'appuiera sur le guide régional des matériaux éco-performants et animera un groupe de travail sur le sujet à partir du second semestre 2011.

2) Le parc existant

Le parc de logements et de bâtiments non résidentiels

Chiffres clés

- **2,7 millions de logements** dans la région dont **2,1 millions en résidences principales**
- Part des résidences principales PACA / France: **7,7 %**

Le parc de logements (Source : INSEE – enquête logements 2006 et FILOCOM 2007)

Nombre de résidences principales (en milliers d'unités et en part de l'ensemble du parc)	PACA	France
Maisons individuelles	875 42%	15 101 56%
Logements collectifs	1 202 58%	11 806 44%
Ensemble du parc	2 078	26 906

✓ Plus de résidences secondaires en PACA que dans le reste de la France : 460 000 résidences secondaires en région, soit 17 % du parc contre 10 % pour l'ensemble de la France.

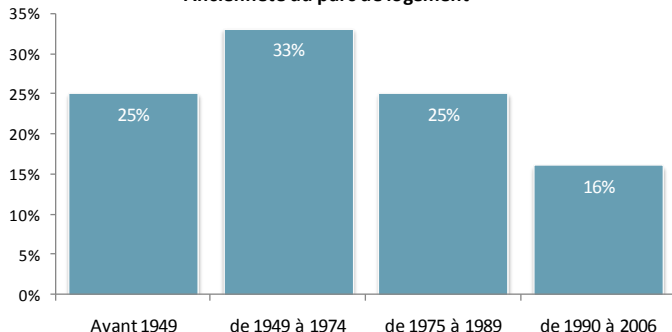
✓ Plus de logements collectifs en PACA que dans le reste de la France.

✓ 55 % des ménages sont propriétaires de leur logement en PACA tandis qu'ils sont 57 % sur l'ensemble de la France.

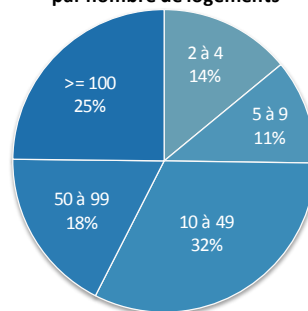
✓ 58 % du parc de logements en PACA a été construit avant 1975, date de la première réglementation thermique.

✓ 9 % des maisons individuelles dans la région rentrent dans le champ des copropriétés (8 % au niveau national), tandis que cela représente 69 % des logements collectifs (66 % en résidences principales et 91 % en résidences secondaires) contre 44 % au niveau national.

Ancienneté du parc de logement



Répartition des copropriétés en PACA par nombre de logements



Le parc de bâtiments non résidentiels

(Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

✓ Plus de 61 millions de m² de bâtiments non résidentiels tertiaire en PACA.

✓ Les cafés Hôtels Restaurants prennent une part plus importante en PACA (11%) qu'au niveau national (7%).

Surfaces tertiaires en 2006	En milliers de m ²	Part
Bureau-Administration	15 238	24,9%
Dont Administration publique	5 040	8,2%
Café Hôtel Restaurant (CAHORE)	6 624	10,8%
Commerce	9 682	15,8%
Enseignement-Recherche	12 025	19,7%
Habitat communautaire (HCO)	3 766	6,2%
Santé Social	7 723	12,6%
Sport Loisir Culture (SLC)	4 355	7,1%
Transport	1 729	2,8%
Ensemble du parc	61 143	100,0%

Poids des départements / PACA (selon le nombre de résidences principales)

Alpes-de-Haute Provence – 3%	Alpes-Maritimes– 23%	Var – 21%
Hautes-Alpes 05 – 3%	Bouches-du-Rhône– 39%	Vaucluse – 11%

Le parc locatif social

Chiffres clés

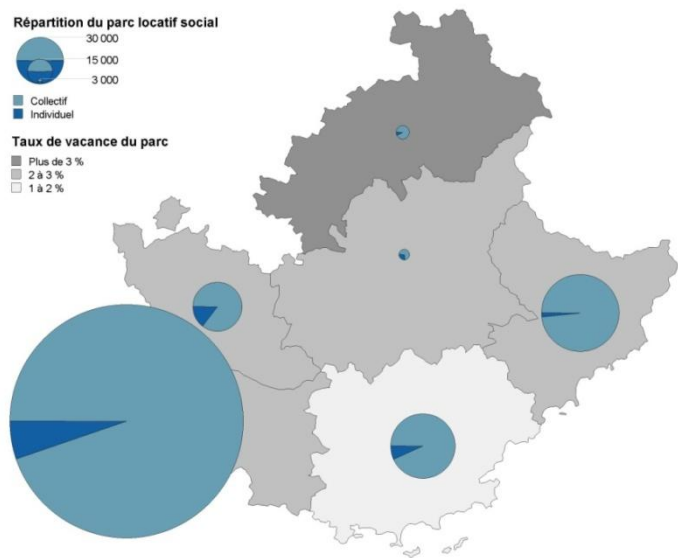
- **273 811 logements sociaux** au 1^{er} janvier 2010 dans la région.
- Part du parc locatif social PACA / France: **6%**

(Source : Enquête PLS du MEDDTL, 01/01/2010)

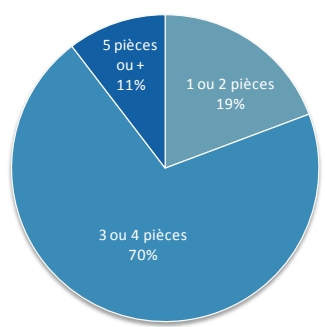
Le parc locatif social existant

Parc locatif social au 1er janvier 2010	PACA	France	Part PACA / France
Nombre de logements	273 811	4 424 827	6,2%

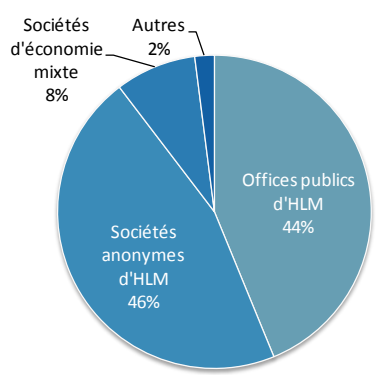
- ✓ 93,5 % du parc locatif social régional est de type logement collectif.
- ✓ La vacance est très élevée dans les Hautes-Alpes au 1er janvier 2010 (6,2 % du parc).
- ✓ Dans l'ensemble, une vacance un peu plus faible en PACA qu'au niveau national (2,5 % contre 2,9 %).
- ✓ En moyenne le parc locatif social représente 1 140 logements pour 10 000 résidences principales dans la région (source INSEE, 2006).



Répartition du parc locatif social régional par type de logements



Répartition du parc locatif social régional par gestionnaire



Le renouvellement du parc de logements

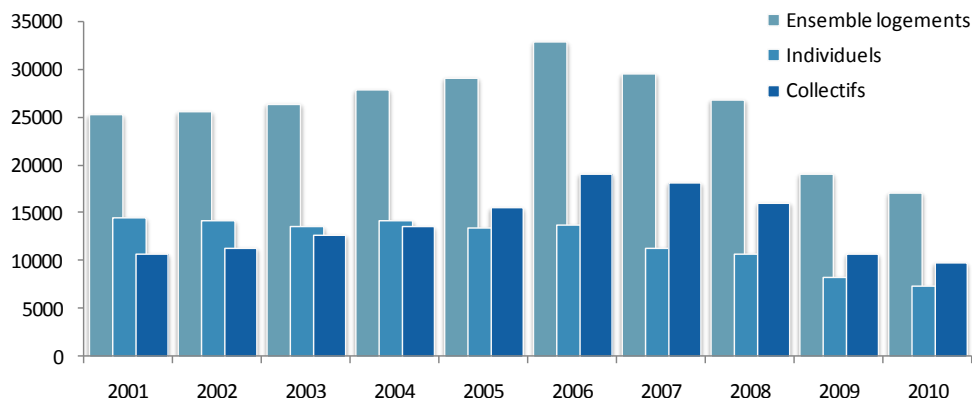
Chiffres clés

- **17 200 logements mis en chantier** en 2010
- En moyenne 26 000 mises en chantier par an sur les 10 dernières années
- Part des mises en chantiers PACA / France (2010) : **5,5%**

La construction de logements neufs (Source : SITADEL 2 – DREAL, 2011)

- ✓ Des mises en chantier plus nombreuses dans le collectif depuis 2005

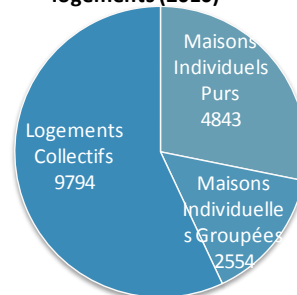
Evolution du nombre de logements commencés en PACA



En 2005, la région compte plus de 2 millions de ménages. A l'horizon 2015, elle pourrait atteindre 2 308 000 ménages (soit une progression de 1,2% par an). Compte tenu de cette hypothèse de croissance, les besoins en logements se situeraient entre 24 000 et 29 000 par an d'ici 2015.

- ✓ Plus d'un tiers des mises en chantier de logements individuels concerne des maisons individuelles groupées.

Répartition des mises en chantier par type de logements (2010)



Le renouvellement du parc locatif social (Source : Enquête PLS du MEDDTL, 01/01/2010)

Evolution du parc locatif social en 2009	Nouvelles mises en location	Taux d'évolution du parc	
		PACA	France
Nombre de logements	5342	2,2%	1,2%

- ✓ Le parc locatif social de la région PACA a enregistré en 2009 la plus forte évolution des régions métropolitaines à égalité avec la Bretagne.

- ✓ 92,5 % des nouvelles mises en location en 2009 concernent des constructions neuves.

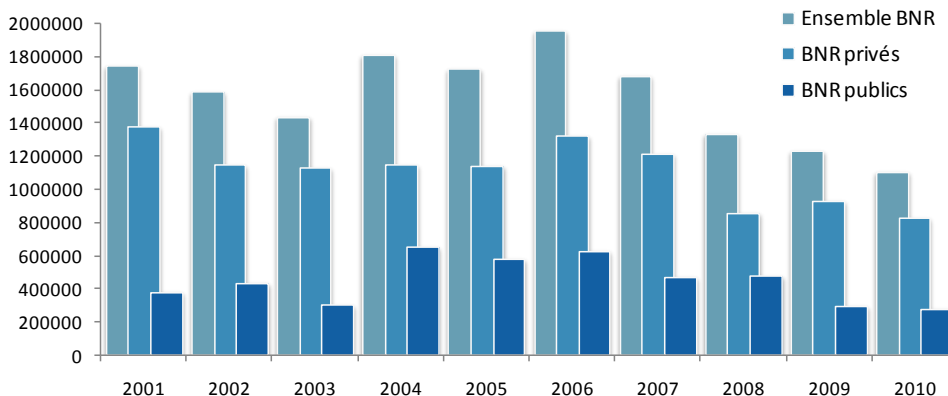
Le renouvellement du parc de bâtiments non résidentiels

Chiffres clés

- **1,1 millions de m² de locaux mis en chantier** en 2010 dont environ **760 000 m² de surfaces tertiaires** (hors industrie, agriculture et entrepôt).
- En moyenne 1,5 millions de m² de locaux mis en chantier par an sur les 10 dernières années
- Part des mises en chantiers PACA / France (2010) : **5%**

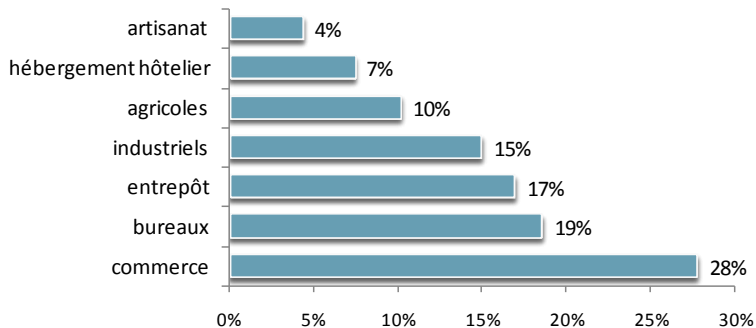
La construction de Bâtiments Non Résidentiels (Source : SITADEL 2 – DREAL, 2011)

Evolution des surfaces des Bâtiments Non Résidentiels commencés (en m²)



✓ Des mises en chantier plus nombreuses dans le secteur privé avec une prédominance du tertiaire (commerces, bureaux)

Secteurs d'activité des BNR privés (répartition 2010)



4) Le potentiel d'action

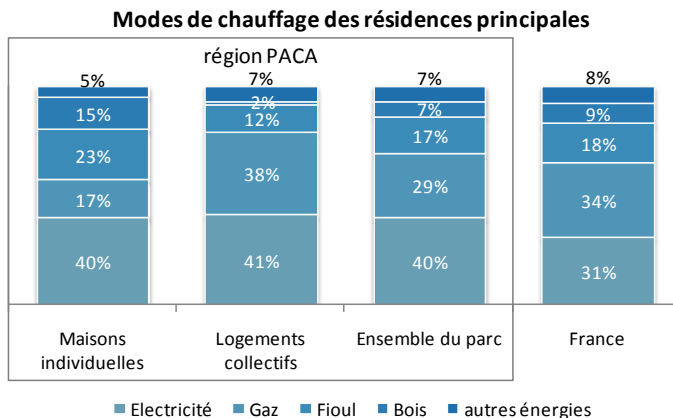
Potentiel de réhabilitation énergétique du parc de logements (1/3)

Chiffres clés

- Environ **605 000 résidences principales** privés et environ **43 000 logements sociaux** en étiquette E, F et G, soit **31% du parc**.
- Un **potentiel de travaux** de rénovation en économie d'énergie de **31 à 46 milliards d'€ (HT)**

▪ **Systèmes de chauffage du parc de résidences principales en PACA** (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

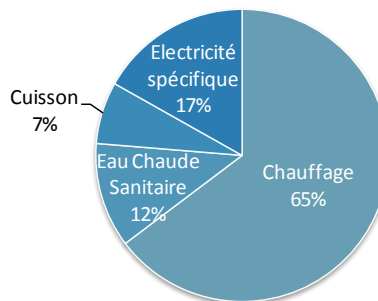
- ✓ Le chauffage électrique : un mode de chauffage plus fréquent en PACA que dans le reste de la France.
- ✓ La part de l'électricité varie peu en fonction du type de résidence principale (individuel ou collectif).
- ✓ L'utilisation du fioul et du bois comme énergie principale de chauffage est plus fréquente en maison individuelle alors que le chauffage au gaz est plus utilisé en logement collectif.



▪ **Consommations énergétiques du parc de résidences principales en PACA** (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

- ✓ La part du chauffage dans les consommations est de 65% en PACA contre 71% en France.

Répartition des consommations d'énergie finale par usage (GWh EF)



▪ **Qualité énergétique du parc de résidences principales en PACA** (Source : INSEE, enquête logement 2006 – exploitation réalisée par l'Observatoire Régional de l'Energie PACA)

- ✓ Un sous-équipement en double - vitrage par rapport au reste de la France.
- ✓ 20% des maisons individuelles ont une isolation de toit insuffisante.
- ✓ 258 000 logements climatisés en PACA (12% du parc). Parmi eux, 37% ont au moins un défaut majeur d'isolation thermique.

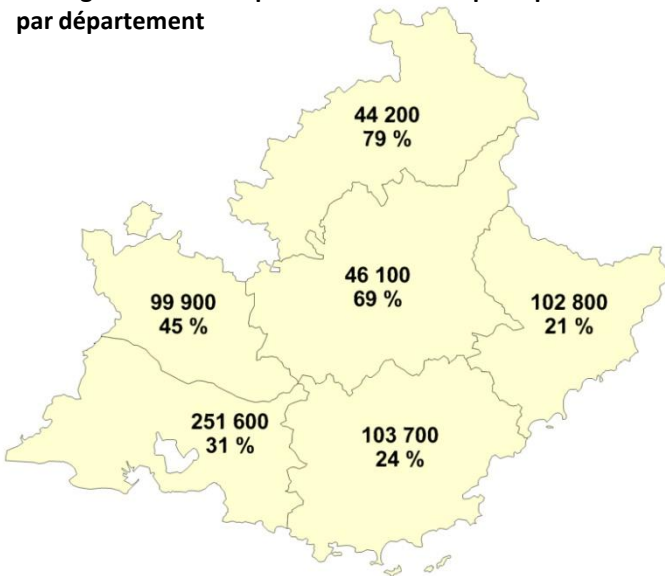
Part de résidences principales avec ...	PACA	France métropolitaine
moins de 50% de fenêtres à double-vitrage	45%	31%
des fenêtres en moyen ou mauvais état	34%	29%
une facade dont l'état est médiocre	11%	10%
Ensemble du parc de résidence principale (en millier)	2 078	26 280

Potentiel de réhabilitation énergétique du parc de logements (2/3)

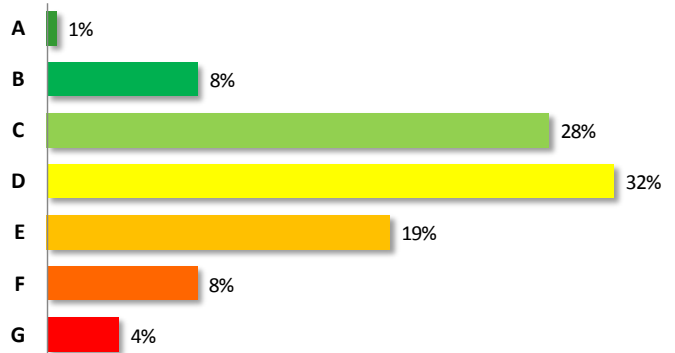
▪ **Etiquette DPE Energie du parc de résidences principales en PACA** (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

✓ On estime à 648 300 le nombre de logements en classes E, F et G, c'est-à-dire les plus énergivores. (31 % du parc de résidences principales)

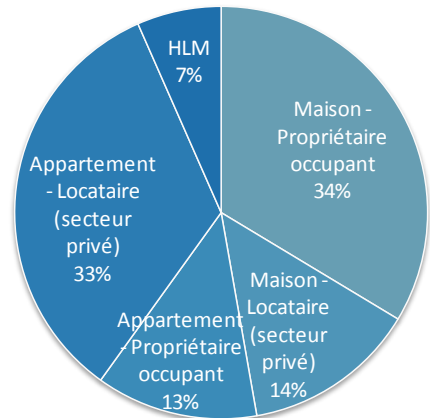
Nombre de résidences principales en étiquette énergétique E, F et G par département et poids de ces logements sur le parc de résidences principales par département



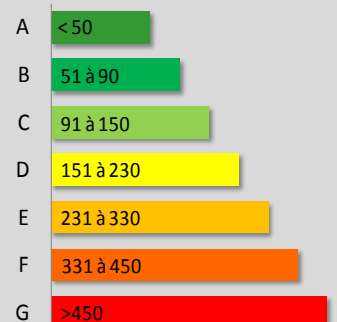
Répartition par étiquette énergétique de l'ensemble du parc régional de résidences principales



Répartition des résidences principales en classe E, F et G par statut d'occupation



Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est une évaluation réglementée qui renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en terme d'émission de gaz à effet de serre. On ne tient compte ci-dessus que des étiquettes énergétiques obtenues par estimation ou sur facture à l'aide de la méthode de Calcul Conventionnel des Consommations des Logements (3CL), basé sur les consommations réelles sur les postes de chauffage, eau chaude sanitaire et refroidissement. Cette méthode n'intègre pas de facteur de correction climatique, ce qui explique le taux élevé de logements en étiquette énergétique E, F et G dans les départements alpins. Chaque étiquette correspond à une fourchette de consommation d'énergie primaire par logement exprimée en kWh/m²/an.



Potentiel de réhabilitation énergétique du parc de logements (3/3)

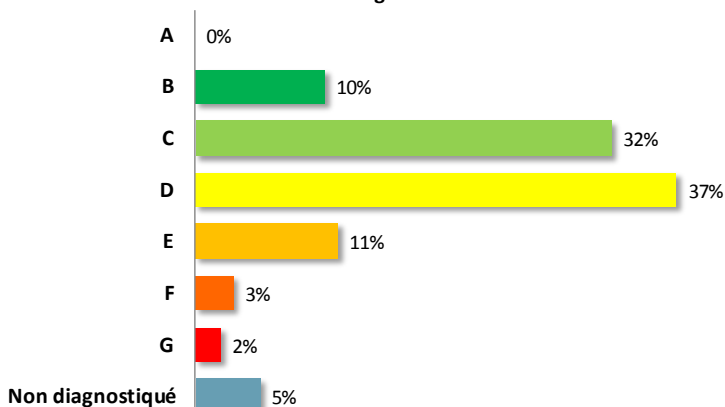
■ Etiquette DPE Energie : zoom sur les logements sociaux (Source : ARHLM)

La répartition du parc de logements HLM par étiquette énergétique a été déterminée à partir de l'analyse des diagnostics de performance énergétique renseignés par les bailleurs sur 83 % du parc en 2010.

✓ Les logements HLM en catégorie E, F et G représentent 16 % du parc diagnostiqué.

✓ On estime à environ 43 000 le nombre de logements sociaux en classes E, F et G, éligibles à l'Eco-Prêt Logement Social (voir page 43) dans la région.

Répartition par étiquette énergétique du parc locatif social régional



■ Potentiel d'économies d'énergie sur le parc de résidences principales (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

✓ L'enveloppe nécessaire à la mise en œuvre des bouquets de travaux permettant de diviser par 4 les consommations d'énergie primaire du parc de résidences principales devrait atteindre 30,7 à 45,5 milliards d'€ (HT).

✓ Ce potentiel se répartit entre les maisons individuelles (60%) et les immeubles collectifs (40%).

Estimation des coûts des bouquets de travaux (en milliards d'€ HT)	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Maisons individuelles	19,0 (21 500€ /logement)	28,1 31 700€ /logement)
Immeubles collectifs	11,7 (9 900€ /logement)	17,4 (14 800€ /logement)
Total résidences principales	30,7 (14 900€ /logement)	45,5 (22 100€ /logement)

Méthodologie de l'étude « Potentiel d'économies d'énergie en PACA »

Cette étude permet de mesurer dans un premier temps le potentiel maximal d'économies d'énergie réalisable sur le parc bâti résidentiel (sans prise en compte de la dimension temporelle).

La méthodologie s'appuie sur des calculs de mise en œuvre de bouquets de travaux sur le bâti et les équipements de l'ensemble du parc, permettant une division jusqu'à 4 de la consommation d'énergie primaire.

Dans un second temps, les scénarii seront affinés pour prendre en compte la dimension temporelle et évaluer le rythme de réhabilitation énergétique nécessaire pour atteindre notamment l'objectif national de réduction de 38 % des consommations d'énergie.

La diffusion des résultats finaux est prévue pour juin 2011, l'étude sera téléchargeable sur le site www.cerc-paca.fr

Potentiel de réhabilitation énergétique du parc de bâtiments non résidentiels (1/2)

Chiffres clés

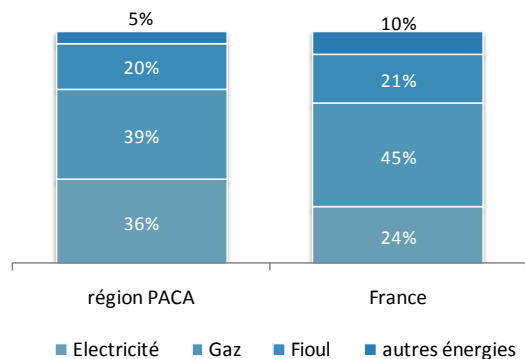
▪ Un **potentiel de travaux** de rénovation énergétique de **17 à 27 milliards d'€** (TTC)

▪ **Systèmes de chauffage du parc de bâtiments non résidentiels en PACA** (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

✓ Le chauffage électrique : un mode de chauffage plus fréquent en PACA que dans le reste de la France.

✓ Au niveau des branches d'activité, les parts de marché des énergies de chauffage dépendent de l'usage et de la taille des bâtiments. Les bâtiments de grande taille abritant une même activité utilisent plus fréquemment des systèmes centralisés de production de chauffage. C'est le cas par exemple des branches « enseignement-recherche » ou « santé social » qui utilisent plus souvent l'énergie gaz.

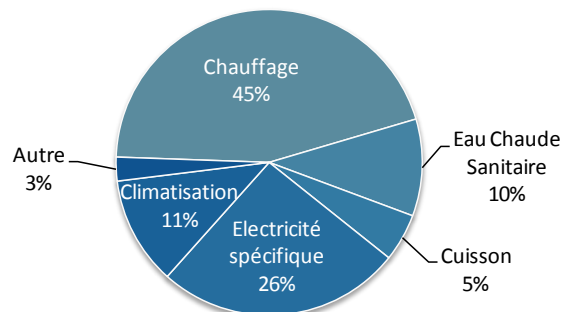
Modes de chauffage des bâtiments non résidentiels tertiaires



▪ **Consommations énergétiques du parc de bâtiments non résidentiels en PACA** (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

✓ La part du chauffage dans les consommations est de 45% en PACA, celle de la climatisation de 11%.

Répartition des consommations d'énergie finale par usage (GWh EF)



Potentiel de réhabilitation énergétique du parc de bâtiments non résidentiels (2/2)

■ Potentiel d'économies d'énergie sur le parc de bâtiments non résidentiels en PACA

(Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours)

✓ Le potentiel de travaux estimés est compris entre 16,9 et 21,5 milliard d'€ (TTC) selon le bouquet de travaux intermédiaire.

Estimation des coûts des bouquets de travaux (en milliards d'€ TTC)	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Bouquet de travaux intermédiaire	16,9 (277€ /m ²)	21,5 (351€ /m ²)
Bouquet de travaux maximal	21,0 (344€ /m ²)	26,6 (435€ /m ²)

Méthodologie de l'étude « Potentiel d'économies d'énergie en PACA »

Cette étude permet de mesurer dans un premier temps le potentiel maximal d'économies d'énergie réalisable sur le parc tertiaire (sans prise en compte de la dimension temporelle). La méthodologie s'appuie sur des calculs de mise en œuvre de bouquets de travaux. 4 scénarios sont proposés, ils seront affinés par la suite pour prendre en compte la dimension temporelle. 2 propositions de bouquets de travaux sont présentés ici, ils s'appuient tous les deux sur une rénovation du bâti et des changements de système :

Bouquet de travaux intermédiaire : l'ensemble des bâtiments seront rénovés de manière à respecter les exigences de la RT existant « globale », préconisant une diminution des consommations totales de 30%

Bouquet de travaux maximal : l'ensemble des bâtiments seront rénovés de manière à respecter le niveau d'exigence BBC avec changement de tous les systèmes par les solutions les plus innovantes.

La diffusion des résultats finaux est prévue pour juin 2011, l'étude sera téléchargeable sur le site www.cerc-paca.fr

Potentiel d'amélioration de la construction

La qualité de la construction (Source : Association Qualité Construction)

Bilan des sinistres de la construction (sur la base de 15 742 désordres enregistrés par les assureurs sur des opérations construites dans la région entre 1996 et 2006)

Répartition des sinistres par manifestation	Part
Défaut d'étanchéité à l'eau	61,8%
Autre manifestation	15,5%
Défaut de stabilité	10,3%
Sécurité d'utilisation	8,4%
Condensation à l'intérieur du bâtiment	1,3%
Problème lié à la température intérieure des locaux	1,1%
Défaut d'étanchéité à l'air	1,0%
Sécurité incendie	0,3%
Défaut d'isolation acoustique	0,2%

Répartition des sinistres par dysfonctionnement	Part
Défaut d'exécution	80,1%
Défaut de conception	11,8%
Vice de matériau ou de procédure	3,5%
Autres dysfonctionnements	2,0%
Défaut d'entretien ou d'utilisation	1,5%
Aucun dysfonctionnement imputable	0,6%
Incident de chantier	0,4%

✓ La répartition des sinistres par manifestation et par dysfonctionnement est globalement la même au niveau national.

Les risques de sinistres associés à une opération à basse consommation énergétique

Une étude spécifique a été réalisée par l'Association Qualité Construction après des acteurs ayant participé à 31 opérations exemplaires BBC Effinergie dans 4 régions (dans le cadre de l'appel à projet PREBAT).

Aucune des opérations retenues n'a été réalisée en PACA, mais 7 sont localisées en Languedoc-Roussillon (zone climatique H3 avec un climat méditerranéen comme dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes).

Les principaux sinistres recensés concernent : - l'utilisation de matériaux inadaptés,

- les nuisances acoustiques générées par des ventilations double flux,

- des infiltrations d'eau sur des balcons désolidarisés étanchéifiés.

Le rapport présentant les dysfonctionnements recensés par lot technique est disponible sur le site de l'AQC : <http://www.qualiteconstruction.com/observation/enquetes-pathologie.html>

L'Agence Qualité Construction (AQC) est une association loi 1901, financée par une participation volontaire de ses membres collectée par les assureurs. Elle regroupe toutes les organisations professionnelles de la construction autour d'une même mission : prévenir les désordres dans le bâtiment et améliorer la qualité de la construction.



Le contrôle du respect de la réglementation

Des informations sur les contrôles du respect de la réglementation effectués par le CETE sur les habitations neuves sur les aspects thermique et accessibilité ont été intégrées dans la table de bord construction durable 2010, mais ne sont pas disponibles à la date de publication de la version 2011.

Précarité énergétique

■ Le projet ELPE (Etat des Lieux de la Précarité Energétique)

Le projet «Etat des Lieux de la Précarité Energétique» s'inscrit dans les actions du Réseau Régional Energie & Précarité (RREP). Le réseau RREP propose de fédérer et de mettre en relation les acteurs du logement, de l'action sociale et de l'énergie afin de favoriser la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques.

Le projet ELPE est porté par trois associations : GERES, ECOPOLENERGIE, LOUBATAS.

L'objectif de cet état des lieux est de mieux caractériser les phénomènes de précarité énergétique de manière à :

- Avoir une approche ciblée des publics touchés par la précarité énergétique
- Identifier les aides financières disponibles et les actions en vue de les diffuser largement.

Méthodologie de l'Etat des Lieux de la Précarité Énergétique

La caractérisation du phénomène de la précarité énergétique est vue à travers plusieurs indicateurs. Le choix de ces indicateurs s'appuie sur des résultats d'études et recherches menées au niveau national et européens. 3 familles d'indicateurs sont retenues reflétant la vulnérabilité des ménages, les logements à risques et le contexte énergétique de la région. Cet état des lieux régional sera suivi de diagnostics territoriaux.

Spécificités de la Région PACA – Vulnérabilité des ménages -

- Le revenu disponible moyen des familles de la région PACA est inférieur à la moyenne nationale
- Le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est plus importante en PACA que la moyenne nationale
- Le pourcentage de familles monoparentales en PACA est plus élevé que la moyenne nationale
- Des départements avec des pourcentages de personnes âgées élevés

Spécificités de la Région PACA – Logements à risques-

- Une majorité de propriétaires occupants
- Une majorité de logements collectifs
- Un accès au logement social difficile en PACA
- Des logements sur-occupés
- Des taux d'effort des ménages plus important dans le parc privé que dans le parc public
- Une majorité de logements collectifs construits avant 1975
- Plus de logements de mauvaise qualité en PACA qu'au niveau national

Spécificités de la Région PACA – Contexte énergétique-

- Tendance à la hausse des prix de l'énergie comme au niveau national
- Une évolution croissante de la consommation électrique en PACA
- un risque sur l'approvisionnement électrique de l'est PACA
- un niveau de consommation d'eau important en PACA

La définition retenue pour inscrire la précarité énergétique dans le droit français est la suivante : « Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat ».

L'état des lieux complet est téléchargeable sur www.ecopolenergie.com/download/2011_03_ELPE_diag_regional.pdf

Dynamique de la construction durable

Présentation des démarches de qualité environnementale et labels en vigueur

Organisme	Type de construction				Démarches de qualité environnementale		Type de démarche		Phases des opérations prises en compte			Niveau minimum de performance énergétique associé aux démarches			
	Maisons individuelles (en secteur diffus)	Maisons individuelles groupées	Logements collectifs	Tertiaires	Neuf	Réhabilitation	Certification	Reconnaissance	Conception	Réalisation	Usage	HPE 2005	THPE 2005	THPE EnR 2005	BBC-Effinergie
PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens	✓	✓	✓	✓	Démarche Bâtiment Durable Méditerranéen			✓	✓	✓	(Au bout de 2 ans)				✓
CERTIVEA				✓	NF bâtiments tertiaires - démarche HQE		✓		✓	✓		✓	En option	En option	En option
CERQUAL		✓	✓		Habitat & Environnement	Patrimoine Habitat & Environnement	✓		✓	✓		✓	En option	En option	En option
					NF logements - démarche HQE		✓		✓	✓		✓	En option	En option	En option
PROMOTELEC	✓	✓	✓		Label performance	Rénovation énergétique Promotelec	✓		✓	✓		✓	En option	En option	En option
CEQUAMI	✓				NF maison individuelle - démarche HQE	NF maison rénoverée - démarche HQE	✓		✓	✓		✓	En option	En option	En option

Les labellisations BBC-Effinergie attribuées par les 4 certificateurs (en association avec une certification de qualité environnementale ou pas) sont suivies par :



Prévu par la réglementation thermique (RT 2005), les labels de performance énergétique se décomposent en 5 niveaux en fonction du gain entre leur consommation conventionnelle d'énergie et une consommation de référence :

- **HPE 2005** (Haute Performance Energétique) : gain de 10%.
- **HPE EnR 2005** : gain de 10% et au moins 50 % d'énergie d'origine renouvelable (60% si réseau de chaleur).
- **THPE 2005** (Très Haute Performance Energétique) : gain de 20%.
- **THPE EnR 2005** : gain de 30% et des conditions sur la production d'énergie renouvelable.
- **BBC-Effinergie** (Bâtiment Basse Consommation) : pour les logements neufs consommant au maximum 50 kWhep/m²/an (ajusté d'un coefficient climatique) et pour les bâtiments tertiaires dont la consommation est inférieure à 50% de la consommation de référence.

Chacun des 4 certificateurs accrédités par la COFRAC délivre les labels de performance énergétique pour certains types de bâtiment en association avec ses propres certifications de la qualité environnementale.

Deux autres labels, plus exigeants en termes de performance énergétique, peuvent également être obtenus : Minergie et Passiv'Haus.

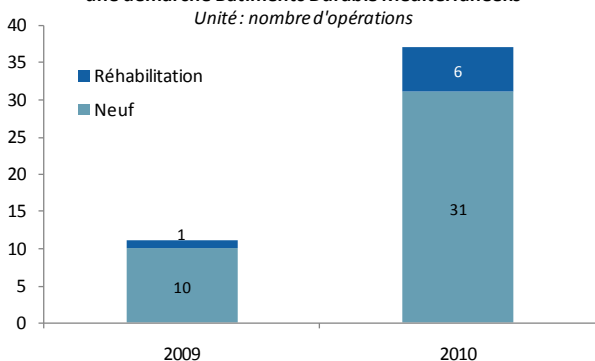
Les opérations reconnues Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)

Chiffres clés - **48 opérations reconnues BDM** dans la région (dont **37 en 2010**) soit 267 logements et 31 opérations tertiaires.

(Source : PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens, 01/01/2011)

Bilan de l'ensemble des projets reconnus BDM en 2009 et 2010	Nombre d'opérations	Surface SHON	Nombre de logements
Maisons individuelles	6	1 160 m ²	6
Habitat collectifs	11	19 950 m ²	261
Tertiaire	31 + 2 hors PACA	65 050 m ²	-
Total	48 + 2 hors PACA	86 160 m²	267

Evolution du nombre de projets engagés par année dans une démarche Bâtiments Durable Méditerranéens

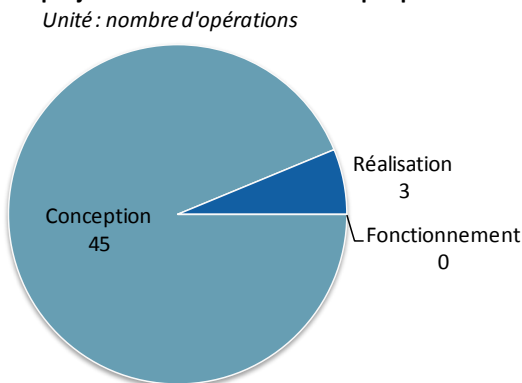


✓ 27 des 48 projets reconnus BDM dans la région ont atteint le niveau « Or », 17 le niveau « Argent » et 4 le niveau « Bronze ».

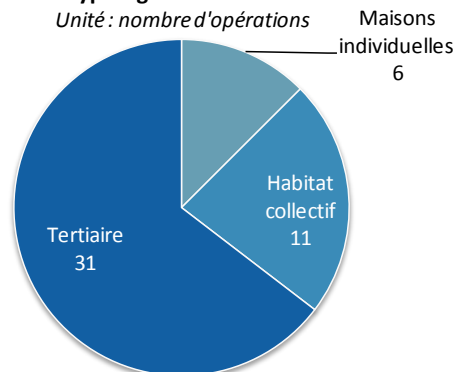
✓ Un projet de centre commercial en Corse et une école dans le Gard ont également été reconnus BDM en 2010.

✓ Aucun projet reconnu en phase fonctionnement à fin 2010.

Répartition des projets reconnus BDM en PACA par phase



Répartition des opérations reconnues BDM en PACA par typologie de bâtiment



Le PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens a pour objectif de structurer et de développer la filière économique de la construction durable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en prenant en compte les spécificités climatiques et culturelles méditerranéennes.

L'un des axes du pôle est de développer, gérer et promouvoir la démarche BDM, outil d'accompagnement des maîtres d'ouvrage et professionnels. Cette démarche lancée en septembre 2009 prend en compte l'ensemble des aspects de la qualité environnementale du bâtiment dans les projets de construction et de réhabilitation. La démarche fixe trois niveaux de reconnaissance (Or, Argent et Bronze) en fonction du nombre d'objectifs remplis sur la grille d'analyse disponible sur www.polebdm.eu



Les opérations identifiées par Envirobat Méditerranée

Chiffres clés

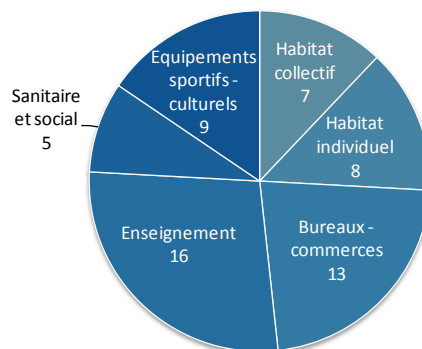
▪ **58 opérations** à qualité environnementale construite entre 2000 et 2010 identifiées dans la région

(Source : Envirobat Méditerranée, 11/04/2011)

✓ **58 opérations à qualité environnementale** construite entre 2000 et 2010 dans la région ont été identifiées par Envirobat Méditerranée. Pour 47 d'entre-elles, une fiche de retours d'expérience est disponible sur le site du centre de ressources régional.

✓ Parmi ces 58 opérations, 4 ont reçu un label de performance énergétique.

Répartition des opérations identifiées par typologie de bâtiment



En tant que centre de ressources régional, Envirobat Méditerranée identifie et analyse des bâtiments à qualité environnementale en PACA pour alimenter le partage d'expériences entre professionnels. Des fiches de retours d'expérience sont réalisées à partir d'une trame d'analyse des bâtiments, en prenant en compte l'ensemble des indicateurs de la construction durable méditerranéenne compatible avec la démarche BDM. Les opérations reconnues par le PRIDES BDM sont également intégrées dans le centre de ressource d'Envirobat Méditerranée.



Localisation des opérations reconnues par BDM et identifiées par Envirobat Méditerranée en PACA

Unité : nombre d'opérations

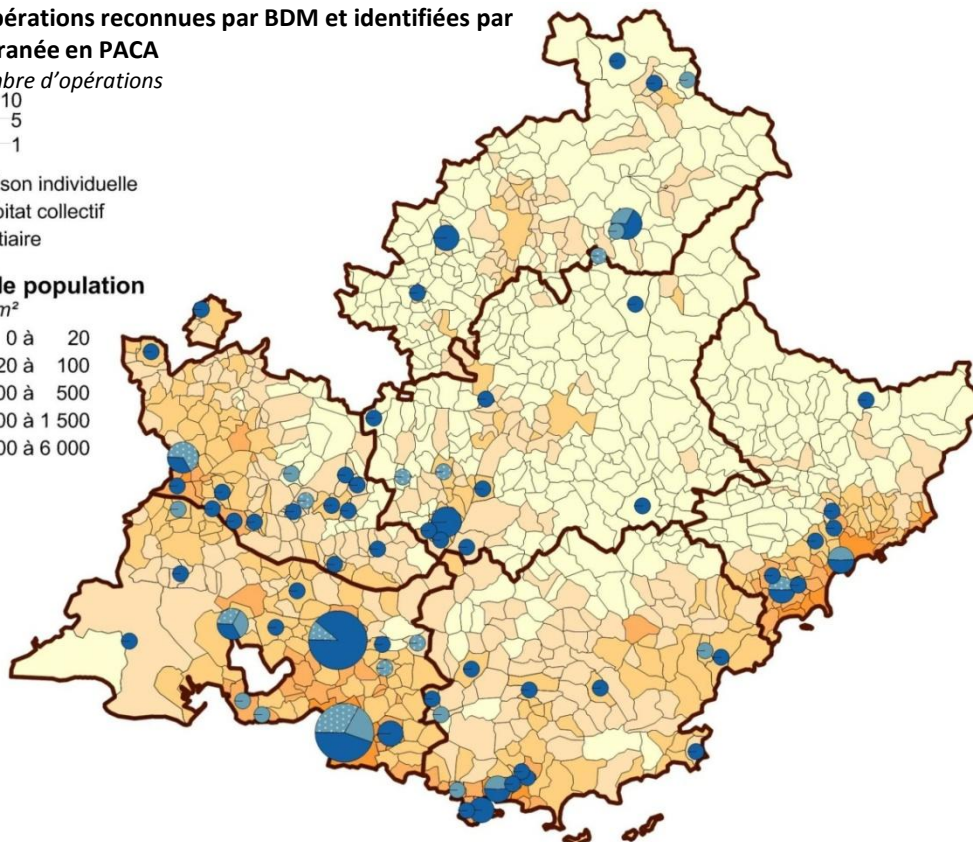


- Maison individuelle
- Habitat collectif
- Tertiaire

Densité de population

habitants/hm²

- 0 à 20
- 20 à 100
- 100 à 500
- 500 à 1 500
- 1 500 à 6 000



Les démarches certifiantes des bâtiments tertiaires (1/2)

Chiffres clés

- **8 opérations certifiées** NF HQE – bâtiment tertiaire depuis 2005 dans la région (dont **4 en 2010**)
- **30 demandes** ont été enregistrées sur la même période (10 en 2010 dont 9 en neuf et 1 en réhabilitation)

La certification NF HQE – bâtiments tertiaires (Source : CERTIVEA, 31/12/2010)

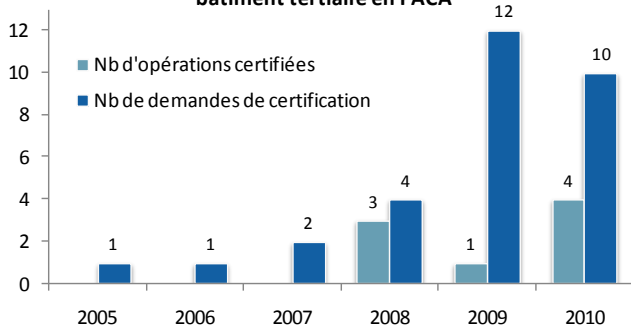
Bilan des certifications et demandes de certifications Unité : nombre d'opération	PACA	France	Part PACA / France
Accordées	8	131	6%
Demandes	30	524	6%

✓ Parmi les 524 opérations ayant demandé une certification NF bâtiments tertiaires – démarche HQE, 3 concernent des projets de réhabilitation dont une dans la région. Il s'agit d'un projet de 2 800 m² à Marseille en 2010. Aucun de ces projets n'est certifié à fin 2010.

✓ La région PACA se place en 3^{ème} position des régions française en nombre de certifications et de demandes, loin derrière la région Ile-de-France qui représente 63 % des certifications et 53 % des demandes.

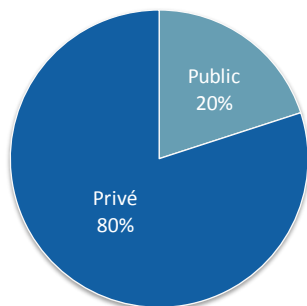
✓ Le délai entre la demande et la certification (à la fin de la phase réalisation) s'établit à 16 mois en moyenne.

Evolution des demandes et certifications NF HQE - bâtiment tertiaire en PACA

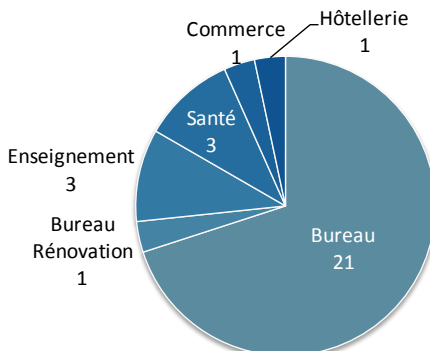


Évolution des surfaces concernées en PACA Unité : m ² SHON	Ensemble des opérations 2005 à 2010	2009	2010	Evolution 2010 / 2009
Accordées	31 482	1 655	12 531	+ 657 %
Demandes	244 521	70 341	121 541	+ 73 %

Répartition des maîtres d'ouvrage des 30 opérations ayant demandé une certification NF HQE - bâtiment tertiaire en PACA

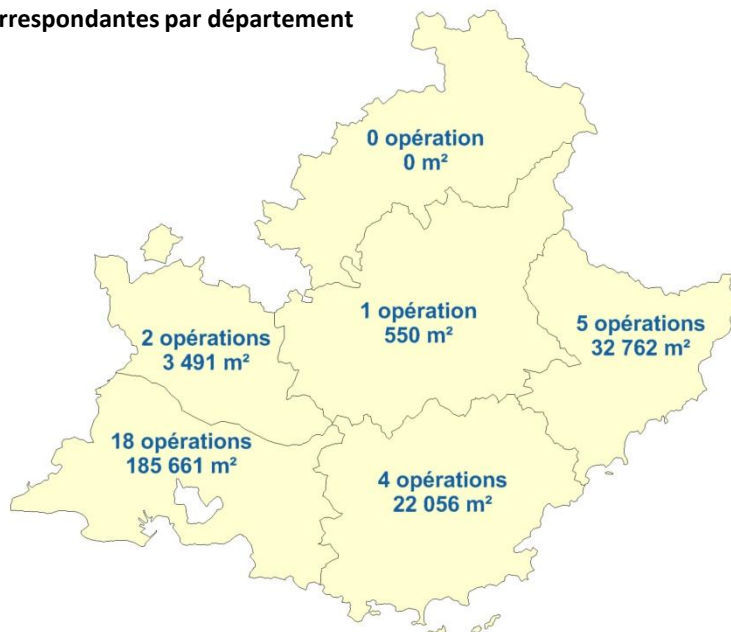


Répartition selon l'usage des 30 opérations ayant demandé une certification NF HQE - bâtiments tertiaires en PACA



Les démarches certifiantes des bâtiments tertiaires (2/2)

Répartition des 30 opérations ayant demandé une certification NF bâtiments tertiaires - démarche HQE et des surfaces correspondantes par département



La certification « NF bâtiments tertiaires – démarche HQE® » est délivrée par Certivéa, filiale du CSTB. Elle concerne les phases de programmation, de conception et de réalisation en neuf ou en réhabilitation.

La démarche HQE comprend trois volets indissociables, pour tous les types de bâtiments :

- Un système de management environnemental de l'opération (SME) où le maître d'ouvrage fixe ses objectifs pour l'opération et précise le rôle des différents acteurs.
- 14 cibles qui permettent de structurer la réponse technique, architecturale et économique aux objectifs du maître d'ouvrage :
- Des indicateurs de performance.

Une certification NF équipement sportifs – démarche HQE ainsi qu'une certification NF bâtiments tertiaires en exploitation – démarche HQE ont également été développées mais aucune opération n'est pour le moment certifiée.



Les démarches certifiantes des logements collectifs et individuels groupés (1/2)

Chiffres clés

▪ **6 620 logements collectifs et individuels groupés certifiés H&E ou NF HQE** logements depuis 2005 (dont **3 753 en 2010**)

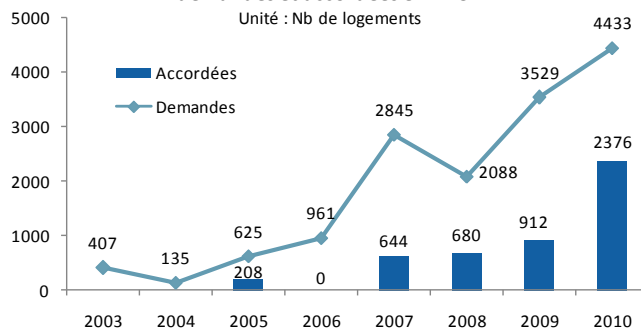
Certifications de logements collectifs et individuels groupés en PACA par année		2007	2008	2009	2010	Evolution 2010 / 2009
Unité : nombre de logements						
Accordées	Habitat & Environnement	644	680	912	2 376	+161%
	NF logements – démarche HQE	-	31	392	1 377	+251%
	Total	644	711	1 304	3 753	+188%
Demandes	Habitat & Environnement	2 845	2 088	3 529	4 433	+26%
	NF logements – démarche HQE	<i>non disponible</i>				-

NB : Hors données PROMOTELEC

La certification Habitat & Environnement (H&E) (Source : CERQUAL, 31/12/2010)

Certifications H&E entre 2003 et 2010	PACA	France	Part PACA / France
Unité : nombre de logements			
Accordées	4 820	77 296	6,2%
Demandes	15 023	233 191	6,4%

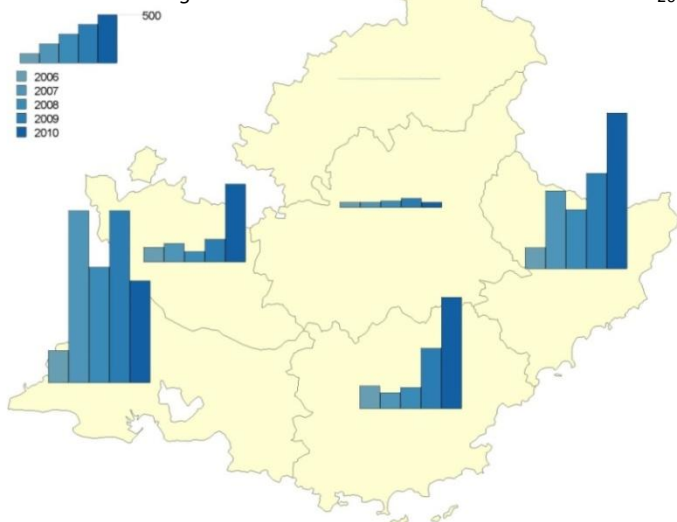
Évolution des certifications "Habitat & Environnement" demandés et accordés en PACA



NB : Le décalage entre les demandes et les certifications s'explique par le délai d'obtention de la certification

Évolution des demandes de certification Habitat & Environnement par département

Unité : nombre de logements



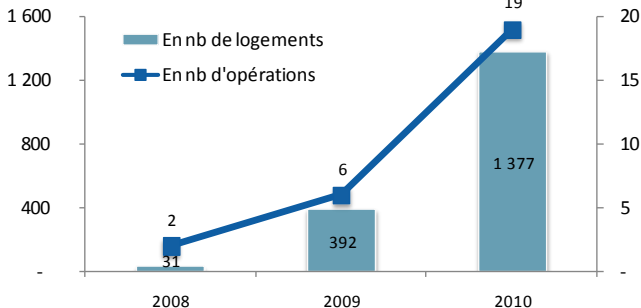
- ✓ La région PACA se place en 5^{ème} position des régions française en nombre logements certifiés Habitat & Environnement en 2010,
- ✓ Mais en 2^{ème} position des régions en nombre de demandes de certifications enregistrées en 2010.

Les démarches certifiantes des logements collectifs et individuels groupés (2/2)

■ La certification NF logements – démarche HQE (Source : CERQUAL, 31/12/2010)

Certifications NF logements – démarche HQE de 2008 à 2010 <i>Unité : nombre de logements</i>	PACA	France	Part PACA / France
Accordées	1 800	15 609	11,5%

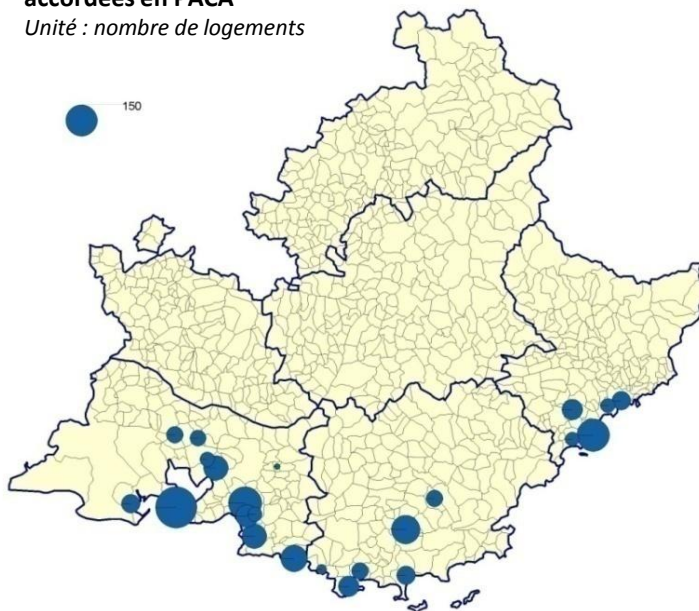
Évolution des certifications NF logements - démarche HQE accordées en PACA



✓ La région PACA se place en 2^{ème} position des régions française en nombre de certifications NF logements – démarche HQE, loin derrière la région Ile-de-France qui représente 57% des logements certifiés.

Localisation des certifications NF logements – démarche HQE accordées en PACA

Unité : nombre de logements



Habitat et Environnement : Lancée en 2003 par l'Association QUALITEL, la certification Habitat & Environnement est une démarche qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement. Elle est applicable aux opérations de logements neufs en immeubles collectifs et individuels groupés.

Depuis 2008, la certification « Patrimoine Habitat & Environnement » est applicable aux logements existants de plus de 10 ans.

NF logements – démarche HQE : Cette certification a été lancée en décembre 2007 et est attribuée par CERQUAL également. Elle porte sur les opérations immobilières de logements neufs, collectifs et individuels groupés. Elle est attribuée à un opérateur donné pour l'ensemble de sa production.



Les démarches certifiantes des maisons individuelles

Chiffres clés

▪ **47 maisons certifiées** NF maisons individuelles – démarche HQE ont été construites dans la région (dont **38 en 2010**)

NB : Hors données PROMOTELEC

▪ **La certification NF maisons individuelles – démarche HQE** (Source : CEQUAMI, 31/12/2010)

Nombre de demandes et nombre de certifications accordées en PACA par année		2009	2010	Évolution 2010 / 2009
<i>Unité : nombre de maisons</i>				
Demandes*	NF	568	633	11%
	NF HQE	30	52	+73 %
Accordées*	NF	596	510	-14%
	NF HQE	9	38	+322 %

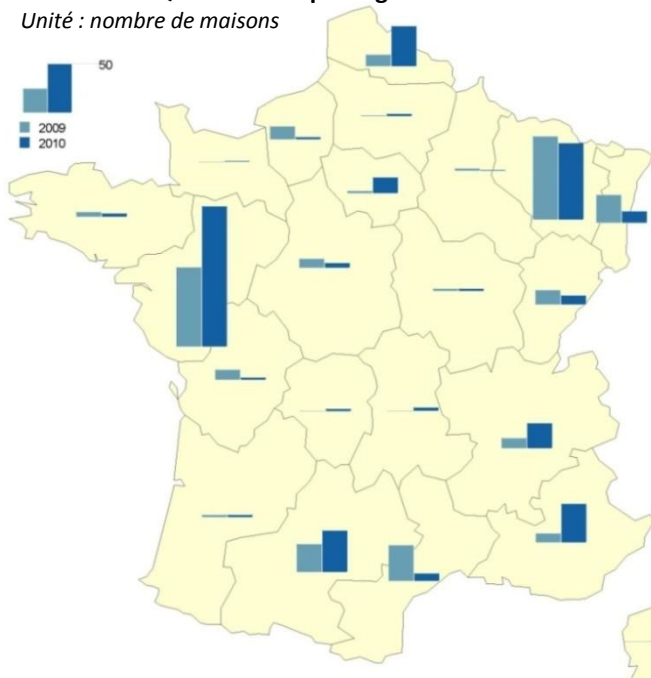
* On considère comme demande de certification les opérations engagées dans une démarche de certification à l'ouverture du chantier, tandis que les certifications sont considérées comme accordées à la réception des travaux.

Bilan des demandes et certifications NF HQE en 2009 et 2010	PACA	France	Part PACA / France
<i>Unité : nombre de maisons</i>			
Demandes*	82	1063	7,7%
Accordées*	47	802	5,9%

✓ La région PACA se place en 5^{ème} position des régions française en nombre de certifications NF HQE – maisons individuelles accordées en 2010.

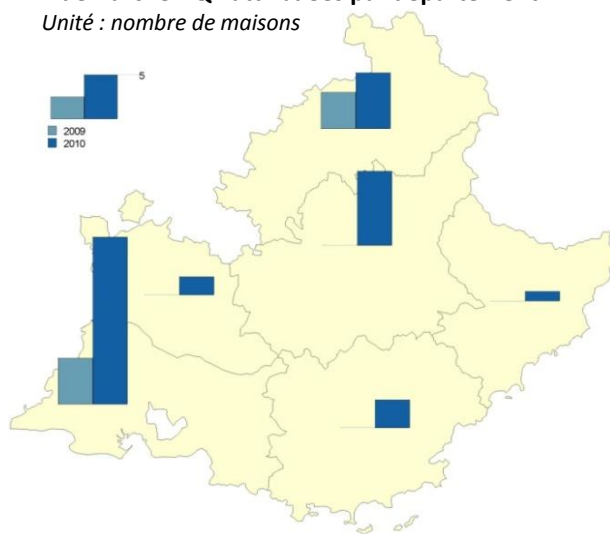
Evolution des certifications NF maisons individuelles – démarche HQE attribuées par région

Unité : nombre de maisons



Evolution des certifications NF maisons individuelles – démarche HQE attribuées par département

Unité : nombre de maisons



✓ À fin 2010, **seule une maison** en France est engagée dans une démarche **NF maisons rénovée – démarche HQE**, aucune dans la région.

La certification NF (sans l'option démarche HQE) est citée ici à titre comparatif bien que n'intégrant pas d'exigences de qualité environnementale, mais peut être accompagnée d'un label BBC-Effinergie en option (voir page 31). Seul la certification NF maisons individuelles – démarche HQE intègre les exigences de qualité environnementale.



Les labellisations des bâtiments tertiaires

Chiffres clés

- **8 opérations tertiaires labellisées** pour leurs performances énergétiques dans la région (dont **4 en 2010**)
- Aucune opération labellisée BBC-Effinergie

(Source : CERTIVEA, 31/12/2010)

Les labellisations de performance énergétique des bâtiments tertiaires entre 2005 et 2010 <i>Unité : nombre d'opérations</i>	PACA	France	Part PACA / France
HPE 2005*	7	104	6,7%
THPE 2005	1	21	4,8%
BBC-Effinergie	0	7	0%

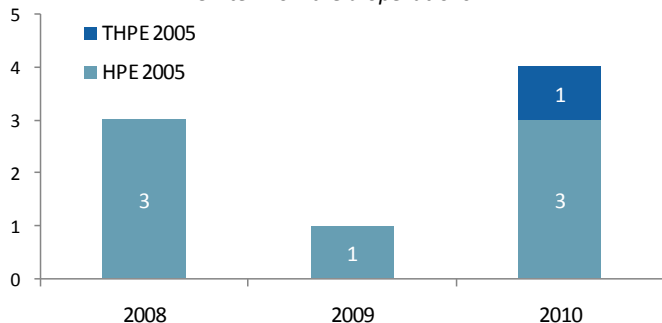
* Niveau minimum exigé par la certification NF bâtiments tertiaires – démarche HQE

✓ Sur les 132 labels de performance énergétique accordés en France pour des bâtiments tertiaire, seul un n'est pas associé à une certification NF bâtiments tertiaires – démarche HQE.

✓ La part importante du label HPE 2005 s'explique par le fait qu'il soit le niveau minimum pour l'obtention de la certification NF bâtiments tertiaire – démarche HQE.

✓ L'ensemble des labels accordés dans la région concernent des projets de construction neuve sous maîtrise d'ouvrage privée.

Evolution des labellisation de performance énergétique des bâtiments tertiaires en PACA
Unité : nombre d'opérations



Les labellisations des logements collectifs et individuels groupés

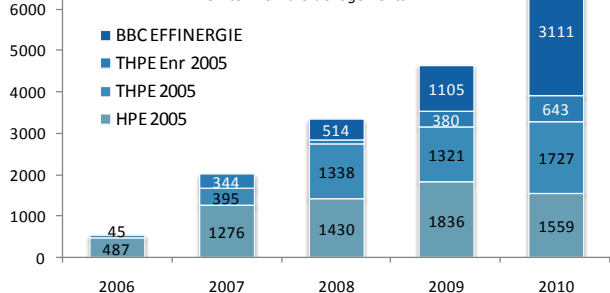
Chiffres clés

- **4 034 logements collectifs et individuels groupés labellisés** pour leurs performances énergétiques depuis 2008 (dont **3 268 en 2010**)
- **168 BBC-Effinergie** (tous en 2010)

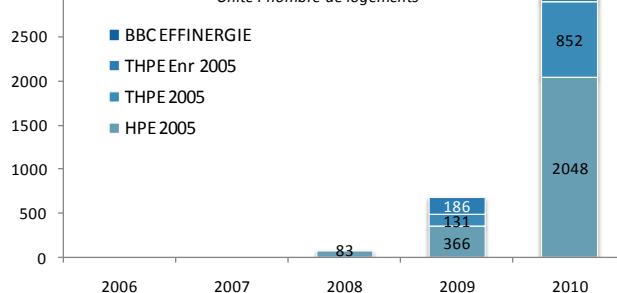
(Source : CERQUAL, 31/12/2010 – Hors données PROMOTELEC)

Les labellisations des logements collectifs et individuels groupés de 2006 à 2010	PACA	France	Part PACA / France
Unité : nombre de logements			
Accordées	4 034	67 707	6,0%
Demandes	17 595	273 537	6,4%

Les demandes de labellisation des logements collectifs et individuels groupés en PACA

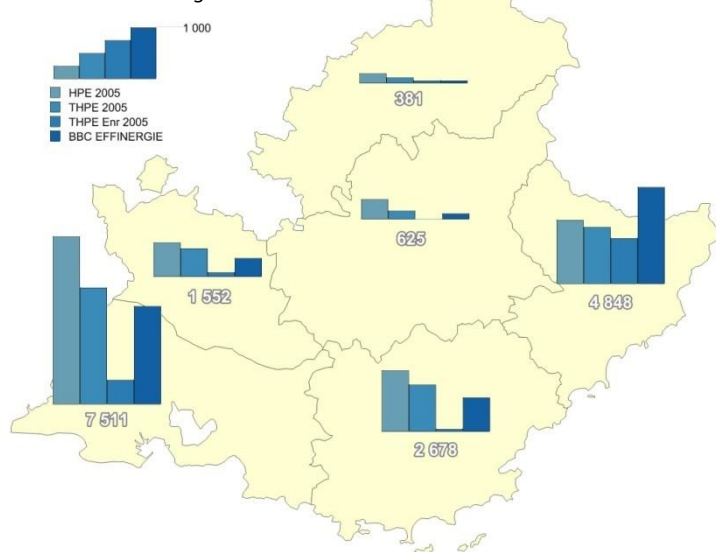


Les labellisations accordées aux logements collectifs et individuels groupés en PACA



Répartition par labels et nombre total de labellisation de performance énergétique des logements collectifs et individuels groupés par département

Unité : nombre de logements



Les labellisations des maisons individuelles

Chiffres clés

- **61 maisons individuelles labellisés** pour leurs performance énergétique dans la région depuis 2009 (dont **51 en 2010**)
- 19 BBC-Effinergie (dont 18 en 2010)

(Source : CEQUAMI, 31/12/2010 – Hors données PROMOTELEC)

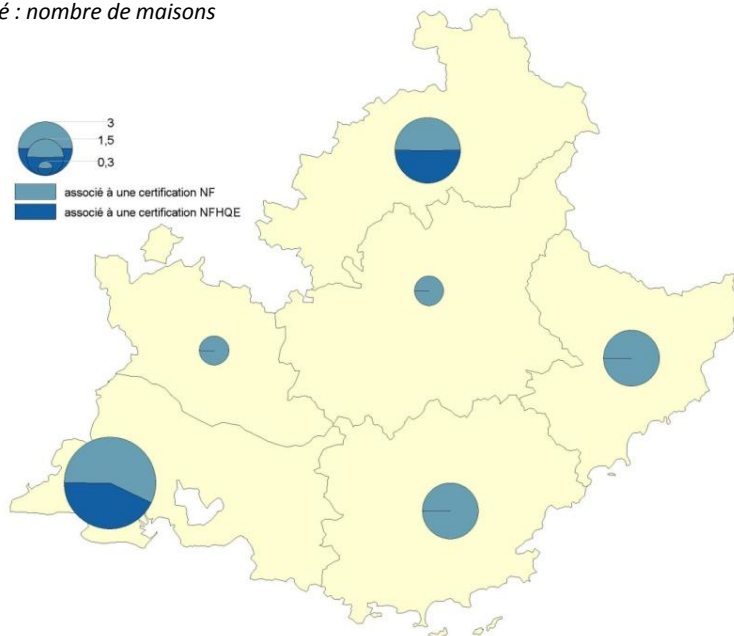
Évolution annuelle des labellisations de maisons individuelles dans la région		2009	2010
Unité : nombre de maisons			
BBC - Effinergie	Sans être associé à une certification (label seul)	0	0
	En association avec une certification NF	1	13
	En association avec une certification NF HQE	0	5
HPE 2005	Niveau minimum de la certification NF HQE en l'absence de l'option BBC Effinergie	9	33

✓ Parmi les 47 maisons engagées dans une certification NF maisons individuelles – démarche HQE dans la région, seules 5 ont demandé une labellisation BBC-Effinergie. Les 42 autres maisons doivent donc atteindre le niveau HPE 2005 exigé par la certification.

Comparaison nationale des labellisations de maisons individuelles en 2009 et 2010		PACA	France	Part PACA / France
Unité : nombre de maisons				
BBC - Effinergie	Label seul	0	350	0%
	En association avec une certification NF ou NF HQE	19	991	1,9%
HPE 2005	Niveau minimum de la certification NF HQE en l'absence de l'option BBC Effinergie	42	505	8,3%

Les labellisations BBC-Effinergie des maisons individuelles par département

Unité : nombre de maisons



Les labels de bâtiments très peu consommateurs d'énergie

Chiffres clés

▪ **2 maisons à très faible consommation d'énergie** construite dans la région depuis 2006 (dont 0 en 2010)

▪ **Minergie** (Source : PRIORITERRE, 22/03/2011)

Les labellisations Minergie définitives et provisoires		PACA	France
Unité : nombre de projets			
Minergie standard	Définitif	1	46
	Provisoire	0	90
Minergie Passif	Définitif	0	4
	Provisoire	0	5

Un projet labellisé Minergie en PACA

Il s'agit d'une maison individuelle de 342 m² situé à Saint-Tropez dans le Var. Elle a été réalisé en 2006 pour un maître d'ouvrage suisse et par un concepteur suisse.

✓ La région Rhône-Alpes concentre 66 % des projets labellisés Minergie du fait de sa proximité avec la Suisse, pays d'origine du label.

MINERGIE® est un label d'efficacité énergétique qui s'applique aux bâtiments neufs ou rénovés et propose plusieurs niveaux d'exigence :

- MINERGIE Standard : Il y a une obligation de résultats : la performance énergétique du bâtiment doit au maximum de 38kWh/m²/an en neuf et 60kWh/m²/an en rénovation. (On comptabilise l'énergie primaire pour les postes suivant : Chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation uniquement).

-MINERGIE® P (Passif) : exige une conception du bâtiment cohérente, orientée vers une basse consommation d'énergie. Il fixe de hautes exigences en matière de confort, de rentabilité et d'esthétique. Soit une exigence de performance de 30 kWh/m²/an et un besoin de chauffage inférieur à 15 kWh/m²/an.

La certification est gérée en France par l'association PRIORITERRE.



▪ **Passiv'Haus** (Source : LA MAISON PASSIVE, 22/03/2011)

Unité : nombre de projets	PACA	France
Les labellisations Passivhaus accordées depuis 2007	1	15

Un projet labellisé Passiv'Haus en PACA

Il s'agit d'une maison individuelle de 118 m² situé à Carros dans les Alpes-Maritimes. Elle a été réalisée en 2009 par Vision Eco Habitat, entreprise de conception/réalisation de maisons passives basée en PACA.

6 autres projets sont en cours de construction ou de conception par la même entreprise dans la région (Bar-sur-Loup, La Ciotat, Mougins, Nice ...).

✓ Les 15 projets labellisés en France se répartissent en 14 constructions neuves et une réhabilitation.

✓ Il s'agit de 11 maisons individuelles, 2 projets de maisons individuelles groupées et 2 immeubles de logements (27 logements en tout).

PASSIV'HAUS® est un label d'efficacité énergétique qui s'applique aux bâtiments neufs ou rénovés.

Comme pour le label Minergie le besoin de chauffage doit être inférieur à 15 kWh/m²/an en énergie utile, tandis que la consommation totale en énergie primaire pour tous les postes ne doit pas dépasser 120 kWh/m²/an. (C'est-à-dire chauffage + eau chaude + appareils électriques + électroménager)

La certification est gérée en France par l'association LA MAISON PASSIVE.



Zoom sur les labellisations BBC-Effinergie (1/3)

Chiffres clés

- **315 logements labellisés** BBC-Effinergie dans la région (115 maisons et 200 appartements)
- **8 577 logements** et **6 opérations tertiaires en cours de labellisation** BBC-Effinergie
- 289 logements et une opération tertiaire en cours de labellisation BBC-Effinergie rénovation

▪ **La labellisation BBC-Effinergie pour le neuf** (Source : EFFINERGIE incluant données de CERTIVEA, CERQUAL, CEQUAMI et PROMOTELEC, 01/02/2011)

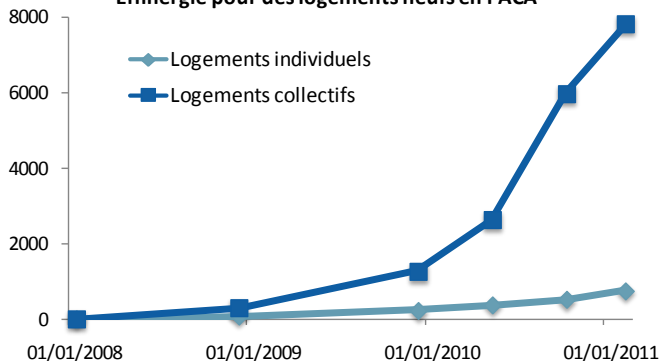
Les labellisations BBC-Effinergie accordées au 1er février 2011 <i>Unité : nombre de logements</i>	PACA	France	Part PACA / France
Maisons individuelles	55	1 542	3,6%
Maisons individuelles groupées	60	782	7,7%
Logements collectifs	200	4 324	4,6%
Tertiaire	0	90 451 m ² (7 opérations)	0,0%

Les demandes de labellisation BBC-Effinergie enregistrées au 1er février 2011 <i>Unité : nombre de logements</i>	PACA	France	Part PACA / France
Maisons individuelles	236	7 590	3,1%
Maisons individuelles groupées	532	12 479	4,3%
Logements collectifs	7 809	108 253	7,2%
Tertiaire	37 907 m ² (6 opérations)	2 647 918 m ² (245 opérations)	1,4%

Demandes BBC-Effinergie enregistrées par année en PACA <i>Unité : nombre de logements</i>	2008	2009	2010*	Évolution 2010 / 2009 *
Maisons individuelles en secteur diffus	74	22	187	+750%
Maisons individuelles groupées		151	251	+66%
Logements collectifs	304	966	5930	+514%

* : estimation

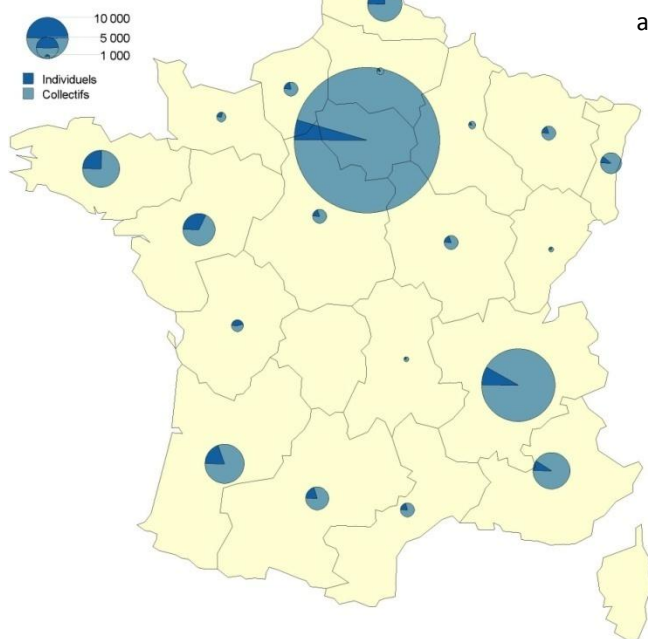
Évolution en cumulé des demandes de labellisation BBC-Effinergie pour des logements neufs en PACA



Zoom sur les labellisations BBC-Effinergie (2/3)

Les demandes de labellisation BBC-Effinergie des logements par région

Unité : nombre de logements



✓ La Région PACA se place en 5^{ème} position des régions en nombre de logements engagés dans une labellisation BBC-Effinergie, loin derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes et au même niveau que les régions Aquitaine et Bretagne.

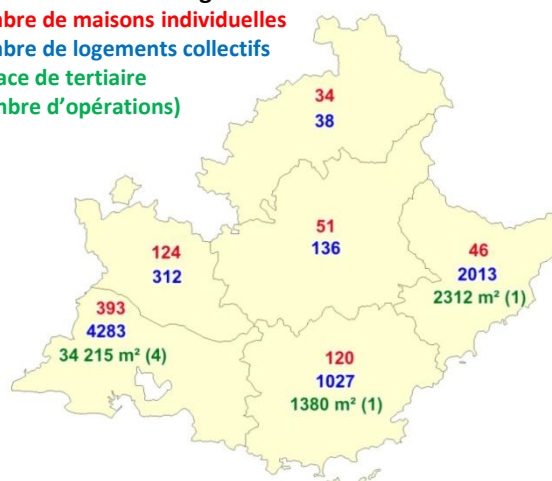
Les demandes de labellisation BBC-Effinergie par départements de la région

Nombre de maisons individuelles

Nombre de logements collectifs

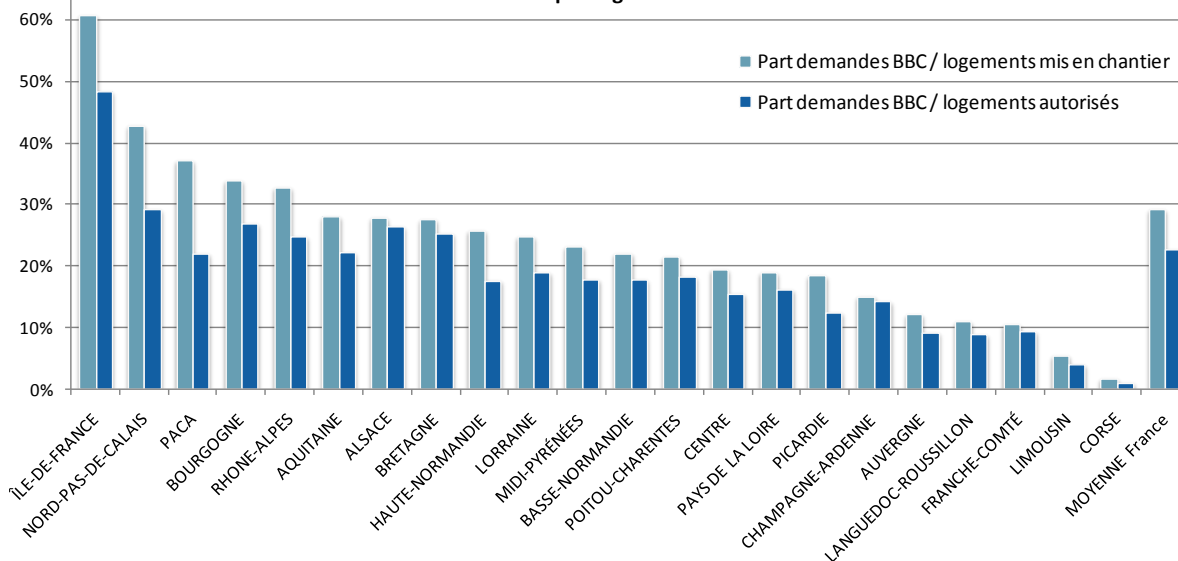
Surface de tertiaire

(nombre d'opérations)



■ Mise en perspective

Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie par rapport aux logements mis en chantier et autorisés par région en 2010



✓ Les demandes de labellisation en 2010 représentent 38% des mises en chantier de la même année. La région PACA se place en 3^{ème} position des régions pour cet indicateur. Ramené au nombre de logements autorisés, les demandes de labellisation représentent « seulement » 21%. L'écart entre les deux indicateurs est particulièrement significatif dans la région.

Zoom sur les labellisations BBC-Effinergie (3/3)

La labellisation BBC-Effinergie rénovation (Source : EFFINERGIE, 01/02/2011)

<i>Demandes de labellisation BBC-Effinergie rénovation enregistrées au 1er février 2011</i> <i>Unité : nombre de logements</i>	PACA	France	Part PACA / France
Maisons individuelles	1	22	4,5%
Maisons individuelles groupées	0	887	0,0%
Logements collectifs	288 <i>(6 opérations)</i>	12 347 <i>(178 opérations)</i>	2,3%
Tertiaire	2800 m ² <i>(1 opération)</i>	214 331 m ² <i>(19 opérations)</i>	1,3%

- ✓ Aucune labellisation BBC-Effinergie rénovation n'a été accordée en PACA
- ✓ Sur l'ensemble de la France, seuls 9 projets ont été labellisés BBC-Effinergie rénovation : une maison individuelle et 8 opérations de logements collectifs, soit 642 logements en tout.
- ✓ Les demandes enregistrées concernent des projets dans les Bouches-du-Rhône, à l'exception de :
 - 2 opérations de logement collectif dans le Var (250 logements)
 - 1 opération de logement collectif dans les Alpes-de-Haute-Provence (8 logements)

Le référentiel du label BBC-Effinergie a été développé par l'association Effinergie pour les constructions neuves et les projets de rénovation. L'association n'ayant pas vocation à délivrer elle-même le niveau BBC-Effinergie, elle s'appuie sur les 4 organismes certificateurs accrédités par la COFRAC. A ce titre, l'association collecte auprès de l'ensemble des certificateurs les projets certifiés BBC-Effinergie et BBC-Effinergie rénovation.



Bilan des opérations réalisées dans le cadre d'un signe de reconnaissance

Construction neuve

▪ Maisons individuelles

Démarches de qualité environnementale <i>Unité : nombre de maisons</i>	demandes	accordés
BDM (2009 et 2010)	-	4
NF maisons individuelles - démarche HQE (2009 et 2010)	82	47

Labellisations de performance énergétique <i>Unité : nombre de maisons</i>	demandes	accordés
HPE 2005	nc	42
BBC Effinergie	236	55
Labels plus exigeants (Minergie et Passiv'Haus)	nc	1

▪ Logements collectifs et individuels groupés

Démarches de qualité environnementale <i>Unité : nombre de logements</i>	demandes	accordés
BDM (2009 et 2010)	-	258
Habitat & Environnement (2003 à 2010)	15023	4820
NF logements - démarche HQE (2008 à 2010)	nc	1800

Labellisations de performance énergétique <i>Unité : nombre de logements</i>	demandes	accordés
HPE 2005*	6588	2497
THPE 2005*	4826	983
THPE EnR 2005*	1451	386
BBC Effinergie	8341	260

* : non exhaustif

▪ Bâtiments tertiaires

Démarches de qualité environnementale <i>Unité : surface SHON et/ou nb d'opérations</i>	demandes	accordés
BDM (2009 et 2010)	-	54 746 m ² (26 opé.)
NF bâtiments tertiaires - démarche HQE (2005 à 2010)	244 521 m ² (30 opé.)	31 482 m ² (8 opé.)

Labellisations de performance énergétique <i>Unité : surface SHON et/ou nb d'opérations</i>	demandes	accordés
HPE 2005*	nc	(7 opé.)
THPE 2005*	nc	(1 opé.)
BBC Effinergie	61 016 m ² (7 opé.)	0

Réhabilitation

▪ Maisons individuelles

Démarches de qualité environnementale <i>Unité : nombre de maisons</i>	demandes	accordés
BDM (2009 et 2010)	-	2
NF maison rénovée - démarche HQE (2009 et 2010)	0	0

Labellisations de performance énergétique <i>Unité : nombre de maisons</i>	demandes	accordés
BBC Effinergie	1	0

▪ Logements collectifs et individuels groupés

Démarches de qualité environnementale <i>Unité : nombre de logements</i>	demandes	accordés
BDM (2009 et 2010)	-	3
Patrimoine Habitat & Environnement	nc	nc

Labellisations de performance énergétique <i>Unité : nombre de logements</i>	demandes	accordés
BBC Effinergie	288	0

▪ Bâtiments tertiaires

Démarches de qualité environnementale <i>Unité : surface SHON et/ou nb d'opérations</i>	demandes	accordés
BDM (2009 et 2010)	-	2 853 m ² (5 opé.)
NF bâtiments tertiaires - démarche HQE (2005 à 2010)	2 800 m ² (1 opé.)	0

Labellisations de performance énergétique <i>Unité : surface SHON et/ou nb d'opérations</i>	demandes	accordés
BBC Effinergie	2 800 m ² (1 opé.)	0

L'ensemble des démarches de qualité environnementale vise un niveau de performance énergétique minimum HPE 2005 à l'exception de la démarche BDM qui vise un niveau équivalent BBC-Effinergie.

L'éco-prêt à taux zéro (1/3)

Chiffres clés

- **6 086 EcoPTZ accordés** dans la région (dont **3 329 en 2010**)
- **3,5 logements éligibles sur 1 000** ont engagés une réhabilitation dans le cadre d'un EcoPTZ dans la région

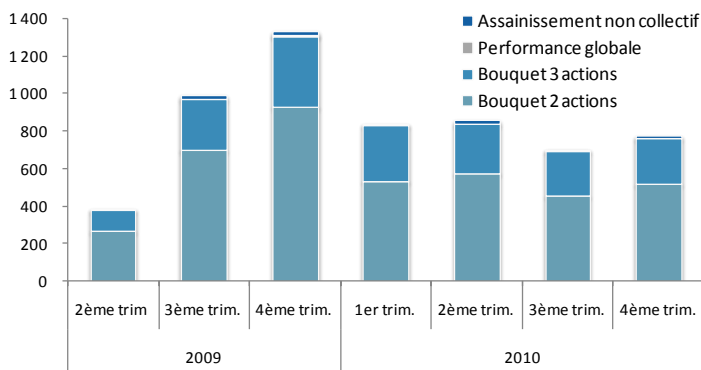
(Source : SGFGAS, 31/03/2011)

Bilan du nombre d'EcoPTZ accordés à fin 2010	PACA	France	Part PACA / France
Bouquet 2 actions	4 086	100 502	4,1%
Bouquet 3 actions	1 878	42 612	4,4%
Performance globale	17	856	2,0%
Assainissement non collectif	105	4 957	2,1%
Total	6 086	148 927	4,1%

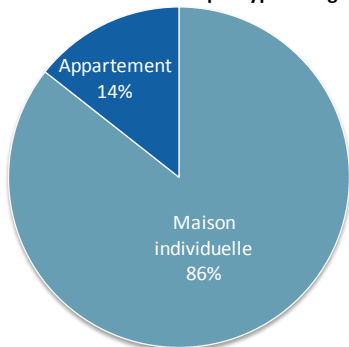
✓ Pour information, on estime à 1,7 millions le nombre de logements éligibles à l'EcoPTZ dans la région (résidences principales construites avant 1990).

Évolution du nombre d'EcoPTZ accordés par année et par département	2009	2010	Évolution 2010 / 2009
04	214	225	5,1%
05	145	130	-10,3%
06	426	530	24,4%
13	883	1 170	32,5%
83	582	679	16,7%
84	507	595	17,4%
PACA	2 757	3 329	20,7%
France	70 561	78 366	11,1%

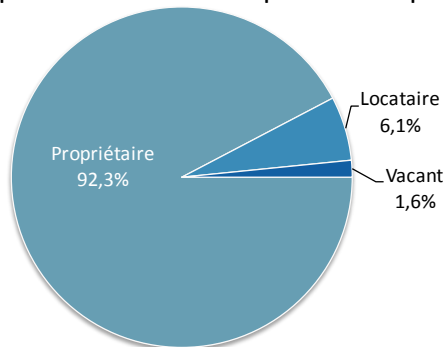
Evolution du nombre d'EcoPTZ attribués en PACA



Répartition des EcoPTZ accordés par type de logements

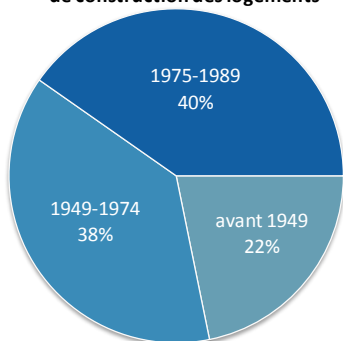


Répartition des EcoPTZ accordés par statut d'occupation



L'éco-prêt à taux zéro (2/3)

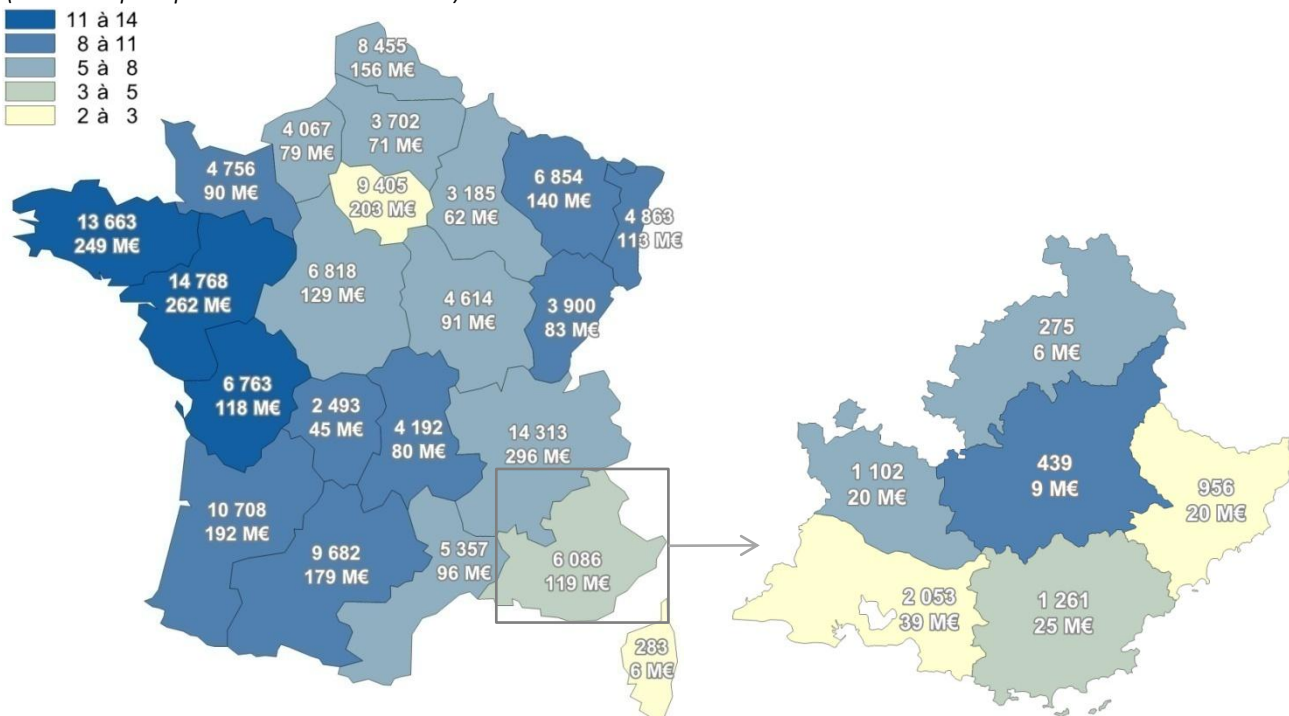
Répartition des EcoPTZ accordés dans la région par date de construction des logements



✓ Au niveau national, la répartition du nombre d'EcoPTZ est à peu près le même pour chacune des périodes de construction des logements, tandis qu'en PACA la période « avant 1949 » est sous-représentée.

Nombre d'EcoPTZ accordés à fin 2010 et montant total des travaux générés par région et par département de PACA

Densité d'EcoPTZ pour 1 000 logements éligibles
(résidences principales construites avant 1990)



- ✓ 3,5 EcoPTZ accordés dans la région pour 1000 logements éligibles contre 6,9 au niveau national.
- ✓ Ce taux varie de 2,3 dans les Alpes-Maritimes à 8,0 dans les Alpes de Haute-Provence.

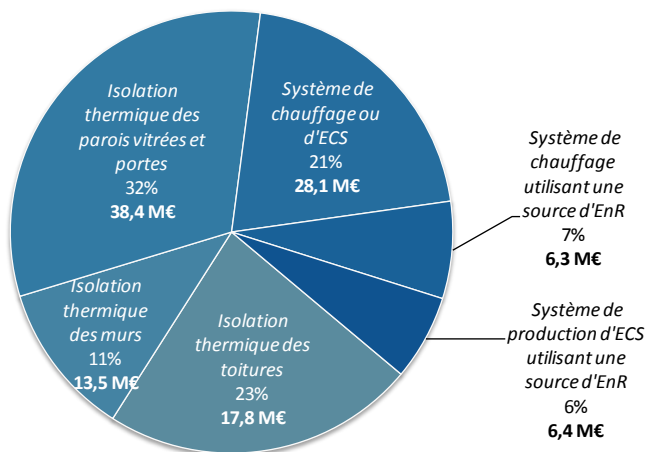
L'éco-prêt à taux zéro (3/3)

	Montant moyen prêté	Montant moyen des travaux
Bouquet 2 actions	13 908 €	15 704 €
Bouquet 3 actions	23 989 €	28 485 €
Performance globale	19 327 €	20 983 €
Assainissement non collectif	8 124 €	11 018 €
Total	16 934 €	19 582 €

✓ Le montant prêté représente en moyenne 86,5 % du montant moyen des travaux,

✓ Les montants n'ont globalement pas évolué entre 2009 et 2010 dans la région.

Répartition des actions composant les bouquets et volumes de travaux générés



L'éco-prêt à taux zéro ou « EcoPTZ » est un prêt plafonné à 30 000 € pour encourager les particuliers à rénover leur habitation afin qu'elle devienne plus économe en énergie.

Ce prêt bancaire sans intérêt et accordé par les banques, n'est pour l'emprunteur, soumis à aucune condition de ressources ou de revenu. Les bâtiments concernés sont les résidences principales (achevées avant le 1^{er} janvier 1990) et les logements mis en location. Les travaux rendant l'opération éligible à l'EcoPTZ sont :

- Soit ceux qui appartiennent à au moins deux des catégories suivantes = « bouquet travaux » :

- isolation thermique des toits,
- isolation thermique des murs donnant sur l'extérieur,
- isolation thermique des parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur,
- installation de chauffage avec production d'eau chaude à partir d'une source d'énergie renouvelable,
- installation d'un système de chauffage et d'une chaudière performants,
- installation d'une chaudière à partir d'une source d'énergie renouvelable,

- Soit ceux qui permettent d'atteindre une performance globale minimale du logement ;

- Soit ceux qui permettent d'utiliser un assainissement non collectif fonctionnant grâce à un dispositif qui ne consomme pas d'énergie.

La mesure a été mise en place par la loi des finances promulguée fin 2008, la distribution de l'EcoPTZ a débuté en avril 2009.

Les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) (1/2)

Chiffres clés

- 529 logements ont reçu une Eco-prime dans la région (dont 316 en 2010)
- 837 logements ont reçu une aide pour l'accessibilité dans la région en 2010

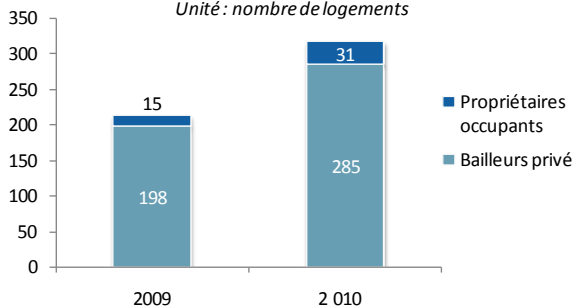
(Source : ANAH, 25/01/2011)

▪ L'Eco-prime

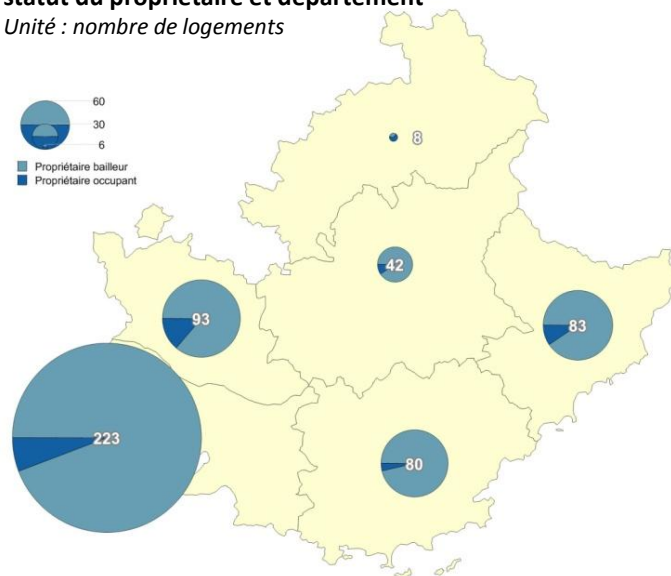
Les Eco-primes attribuées en 2009 et 2010	PACA	France	Part PACA / France
Nombre de logements	529	11 935	4,4%
dont part de propriétaires occupants	8,7%	14,6%	-
Montant total Eco-primes versées	1,01 M€	22,1 M€	4,6%

✓ 7 % des logements ayant reçu une Eco-prime en 2009 étaient occupés par leurs propriétaires contre 10 % en 2010.

Evolution du nombre de logements ayant reçu une Eco-prime par année et statut d'occupation
Unité : nombre de logements



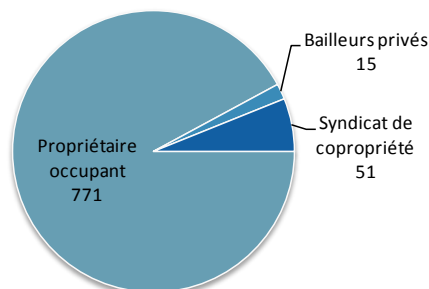
Répartition des Eco-primes attribuées en 2009 et 2010 par statut du propriétaire et département
Unité : nombre de logements



▪ L'aide pour l'accessibilité et l'adaptation des logements aux personnes handicapés

Les aides pour l'accessibilité attribuées en 2010	PACA	France	Part PACA / France
Nombre de logements subventionnés	837	18 812	4,4%
Montant moyen des travaux	5 422 €	5 844 €	-
Montant moyen des subventions	3 245 €	3 097 €	-

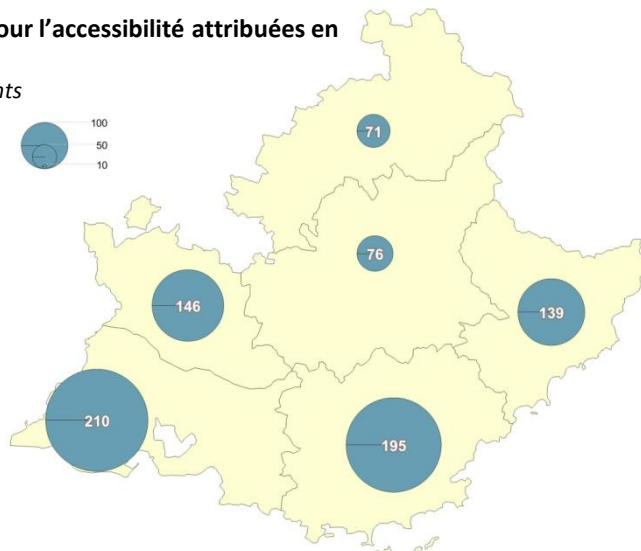
Répartition des logements subventionnés pour des travaux d'accessibilité par statut du propriétaire
Unité : nombre de logements



Les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) (2/2)

Répartition des aides pour l'accessibilité attribuées en 2010 par département

Unité : nombre de logements



L'ANAH est un établissement public qui a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement, de réhabilitation et d'amélioration du parc de logements privés existants.

Elle promeut la qualité et encourage l'exécution de travaux en accordant des subventions aux propriétaires bailleurs, propriétaires occupants et copropriétaires. Sa vocation sociale l'amène à se concentrer actuellement sur les publics les plus modestes et sur les thèmes de l'amélioration de la performance énergétique et de l'accessibilité.

L'Eco-prime est une aide à destination des propriétaires de résidences principales achevées depuis plus de 15 ans. Elle permet de financer des travaux de réhabilitation thermique réalisés par un professionnel et sous les conditions suivantes :

- Pour les propriétaires occupants (dont les ressources sont limitées et le logement principal en classe énergétique F ou G avant travaux) : l'Eco-prime s'élève à 1 000 € si un gain d'au moins 30 % d'énergie sur la consommation conventionnelle est réalisé.
- Pour les propriétaires bailleurs (sans plafond de ressources, mais dont le logement est loué à titre de résidence principale sous conventionnement social ou très social ou en sortie d'insalubrité ou de péril) : l'Eco-prime s'élève à 2 000 € si le propriétaire justifie, à l'aide d'un Diagnostic de la Performance Energétique avant et après travaux, d'une progression d'au moins 2 classes énergétiques et d'un classement minimum en classe D.

L'aide pour l'accessibilité permet de financer jusqu'à 70 % les travaux pour l'autonomie de la personne en adaptant le logement et les accès au logement aux besoins spécifiques d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée au vieillissement et dont la nécessité a pu être justifiée par le demandeur. Exemples : rampe, élargissement des couloirs, aménagement des boîtes aux lettres, aménagement et équipement des pièces d'eau... Elle s'adresse aux propriétaires occupants, aux syndicats de propriétés et aux propriétaires bailleurs (sous condition d'engagement de location du logement).

Dans le cadre du programme « Habiter mieux », **à partir de 2011**, un nouveau dispositif d'aide est mis en œuvre par l'ANAH : Les Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique des logements. Ils sont destinés aux emplois suivants :

- Aide aux travaux d'économie d'énergie réalisés par des propriétaires occupants de ressources modestes à la condition d'une amélioration d'au moins 25% de la performance énergétique du logement, appelée aide de solidarité écologique (ASE).
- Aide à l'ingénierie sociale, financière et technique permettant d'accompagner les ménages bénéficiant d'une aide aux travaux dans l'élaboration, le montage financier et le suivi de leur projet.

L'octroi de ces aides est soumis à l'existence d'un contrat local d'engagement contre la précarité énergétique entre l'ANAH et les collectivités locales. **En mai 2011, aucune collectivité de la région n'avait signé de contrat local d'engagement.**

Ce programme d'aide doit démarrer en 2011, avec un objectif de 1 000 logements aidés dans la région la première année. Il se prolongera ensuite jusqu'en 2017 avec pour objectif de réhabiliter un peu plus de 10 000 logements. Ce dispositif est à destination des propriétaires occupants un logement de plus de 15 ans et éligible aux aides de l'ANAH soit 65 448 logements dans la région (*estimation ANAH*).



L'appel à projet AGIR PREBAT « 100 bâtiments exemplaires »

Chiffres clés

▪ 72 projets lauréats entre 2007 et 2010

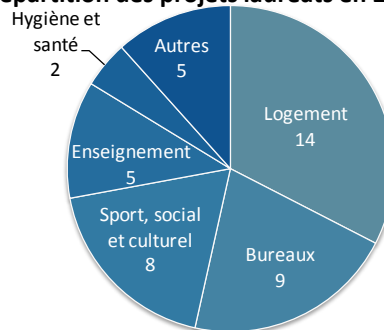
(Source : Région PACA)

Bilan de l'appel à projet AGIR PREBAT « 100 bâtiments exemplaires »	2009	2010
Nombre de projets lauréats	25	43
dont construction neuve	22	37
dont réhabilitation	1	6
dont mixte	2	0
Nombre de logements	180	701
Surface de tertiaire (m ² SHON)	20 300	55 375
Coût moyen des travaux neufs	1 547 €/m ²	1 767 €/m ²
Coût total des travaux	57 M€	138 M€ *

* 35 projets renseignés sur 43 lauréats

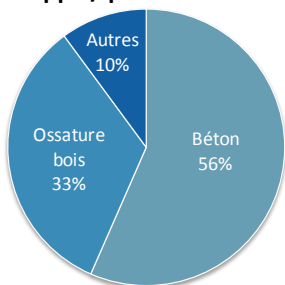
✓ 31 des 43 projets lauréats en 2010 sont engagés dans une démarche Bâtiments Durables Méditerranéens.

Répartition des projets lauréats en 2010

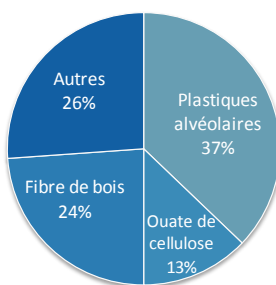


▪ Bilan technique des projets lauréats en 2010

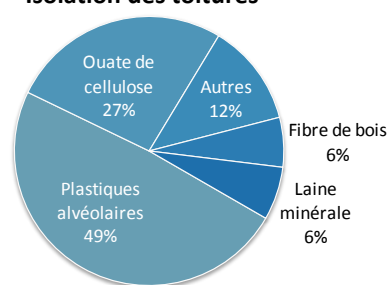
Enveloppe / procédé constructif



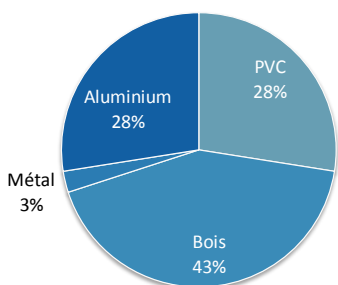
Isolation des murs



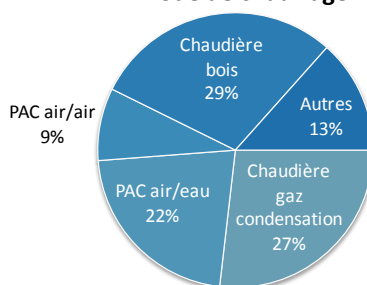
Isolation des toitures



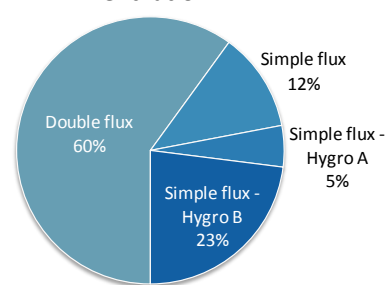
Menuiserie



Mode de chauffage



Ventilation



Dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) et de la démarche AGIR, l'ADEME PACA et la Région ont lancé en 2006, un appel à projets régional permanent, pour 100 bâtiments exemplaires : l'objectif est d'inciter la construction et la réhabilitation de bâtiments au niveau de performance du label BBC Effinergie, et s'inscrivant également dans une démarche de qualité environnementale de type BDM.

Les travaux de réhabilitation énergétique des logements sociaux (1/2)

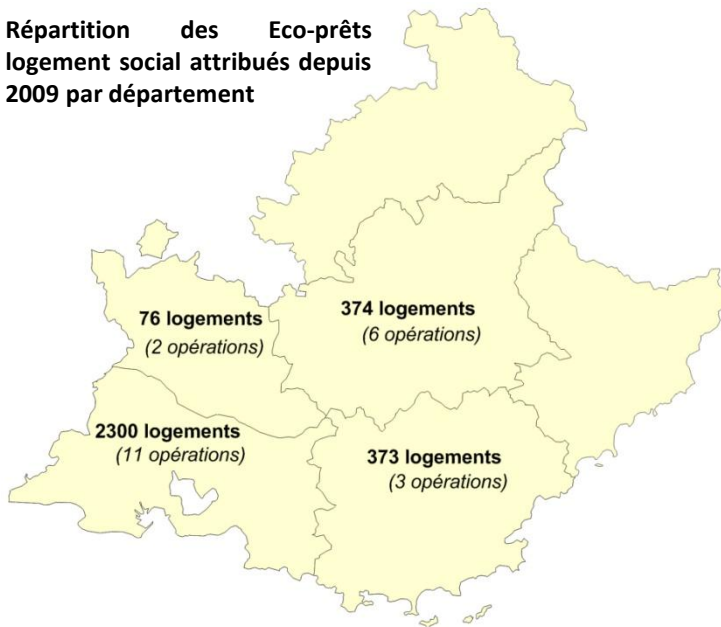
Chiffres clés

▪ **3 123 logements sociaux réhabilités dans le cadre d'un EcoPLS** dans la région.

▪ L'éco-prêt logement social (Source : Caisse des dépôts et consignations, 28/02/2011)

Bilan de l'Eco-Prêt Logement Social au 28/02/2011	PACA	France	Part PACA / France
Nombre de logements	3 123	75 225	4,2%
Nombre d'opérations	22	843	2,6%
Volume de travaux réalisés (TTC)	83 M€	2 067 M€	4,0%
Montant moyen des travaux (TTC)	26 449 €	27 478 €	-
Année de construction moyenne des logements	1 971	1 965	-
Gain total d'énergie primaire	29,9 GWhep/an	803,7 GWhep/an	3,7%
Gain estimé en émission de gaz à effet de serre	5 239 t CO ² / an	140 656 t CO ² / an	3,7%

Répartition des Eco-prêts logement social attribués depuis 2009 par département



- ✓ Durée moyenne des travaux : 15 mois
- ✓ Performance énergétique moyenne avant travaux : 283 KWhep/m²/an
- ✓ Performance énergétique moyenne après travaux : 121 KWhep/m²/an
- ✓ Pour information, la consommation d'énergie finale du parc de logement social est estimée à 3 246 GWh/an (Source : Étude du potentiel d'économie d'énergie en PACA - CERC PACA, en cours).

L'éco-prêt logement social (EcoPLS) est une mesure prise à la suite du Grenelle de l'Environnement, pour permettre la réhabilitation thermique du parc de logements sociaux les plus consommateurs en énergie (« logements énergivores »). Parmi les 800 000 logements sociaux énergivores identifiés, l'Eco Prêt logement social devait permettre de rénover les 100 000 logements les plus consommateurs d'énergie en France d'ici fin 2010.

Sont éligibles, les opérations de réhabilitation des logements dont la consommation énergétique avant travaux est supérieure à 230 kWh/m².an et, après travaux, inférieure ou égale à 150 kWh/m².an, modulable suivant la zone géographique. L'économie d'énergie est certifiée par une étude thermique préalable s'appuyant sur la méthode réglementaire « TH-C-E ex ». Pour les logements construits avant 1948, la méthode TH-C-E ex n'est pas applicable, dans ce cas les logements concernés doivent avoir fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique suivant la méthode DPE 3CL. Ils doivent être classés en étiquette E, F ou G avant travaux et visé l'étiquette D ou mieux après travaux.

Les travaux de réhabilitation énergétique des logements sociaux (2/2)

Chiffres clés

▪ **3 644 logements sociaux réhabilités** dans le cadre de l'appel à projets régional.

▪ L'appel à projets régional « réhabilitation énergétique des logements sociaux »

(Source : Région PACA, 27/04/2011)

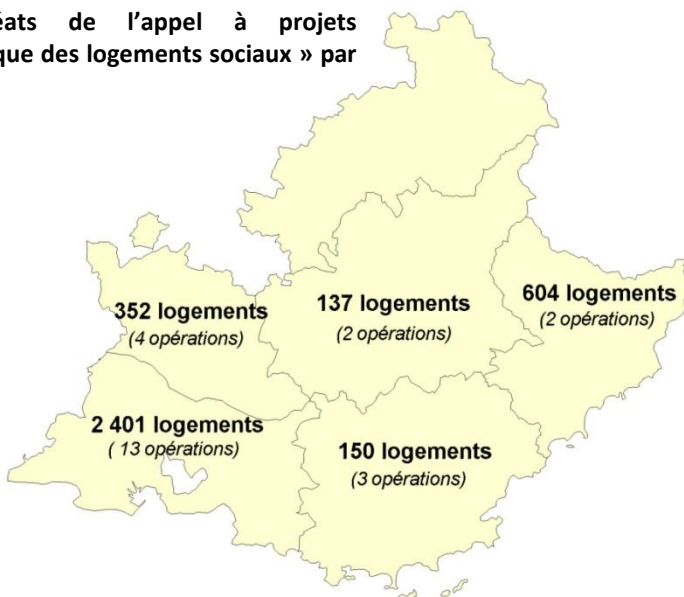
Bilan de l'appel à projet		2010
Nombre de logements concernés		3 644
Nombre d'opérations lauréates		24
Coût des travaux	Total	84,5 M€
	Par logement	23 194 €
Montant des aides	Total	15,2 M€
	Par logement	4 169 €
Gain énergie primaire	Total	23,2 GWhep / an

✓ Performance énergétique moyenne avant travaux : 283 KWhep/m²/an

✓ Performance énergétique moyenne après travaux : 121 KWhep/m²/an

✓ 8 opérations (986 logements) lauréates de l'appel à projet en 2010 ont également reçu un Eco-Prêt Logement Social (voir page précédente) pour financer les travaux de réhabilitation.

Répartition des lauréats de l'appel à projets « réhabilitation énergétique des logements sociaux » par département



La Région, l'ADEME, l'État et l'Union européenne (fonds FEDER), en partenariat avec la Caisse des Dépôts et l'Association régionale HLM, ont lancé un appel à projets unique pour l'amélioration thermique du parc locatif social.

En effet, le parlement européen a validé le 1^{er} Avril 2009 une proposition de la commission européenne instaurant que les travaux de performance énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables pour le logement social (pour l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne) sont éligibles au financement des fonds européens FEDER.

Cet appel à projet est reconduit en 2011, avec pour objectif de soutenir 10 réhabilitation thermique de très haut niveau de performance (25% de diminution par rapport au niveau BBC réhabilitation).

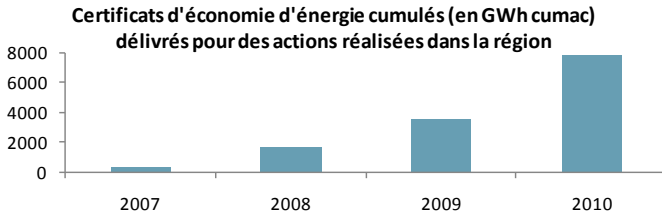
À partir de 2011, un nouveau dispositif de subvention compatible avec l'appel à projet est mis en place par la Région sous le nom de RHEA (Région Habitat Énergie Amélioration). Il vise à soutenir les travaux de réhabilitation thermique ou d'accessibilité de logements du parc locatif social. Des travaux de requalification liés au cadre de vie ou d'acquisition/améliorations peuvent également être subventionnés à la condition d'intégrer un volet réhabilitation thermique.

Les travaux réalisés avec Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

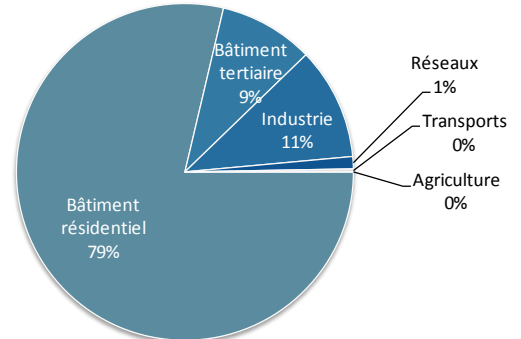
(Source : DREAL PACA, 13/05/2011)

Bilan des CEE cumulés du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2010 Unité : GWhcumac	PACA	France	Part PACA / France	Rang régional
CEE délivrés	7 832	164 288	4,77 %	6

✓ Des CEE ont été attribuées à 3 828 opérations en France à fin 2010.



Répartition des CEE délivrés pour des actions réalisées dans la région par secteur



✓ Dans la région, 14 % des CEE délivrés correspondent à des opérations spécifiques contre 3 % en moyenne national.

Répartition des CEE délivrés pour des actions standardisées du secteur BATIMENT TERTIAIRE réalisées dans la région	CEE en GWh cumac	Poids par action
Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	82,8	13,5%
Chaudière de type condensation	56,7	9,3%
Chaudière de type basse température	42,8	7,0%
Luminaire pour lampe iodeure métallique céramique à ballast électronique	42,2	6,9%
Nappe d'éclairage fluorescent en tube T5	40,2	6,6%
Pompe à chaleur de type air/eau	32,5	5,3%
Isolation des murs par l'intérieur	28,0	4,6%
Chaudière de type condensation dans bâtiment de grande taille	26,0	4,3%
Isolation des murs par l'extérieur	25,2	4,1%
Isolation d'un plancher	24,1	3,9%
Rideaux de nuit sur meubles frigorifiques de type vertical à température positive	22,5	3,7%
Isolation de combles ou de toitures	21,1	3,5%
Isolation d'un réseau d'eau chaude sanitaire existant	20,6	3,4%
Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage	19,1	3,1%
Luminaire pour tube fluorescent T5	17,9	2,9%
Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	12,5	2,0%
Autres	-	15,9%

Répartition des CEE délivrés pour des actions standardisées du secteur BATIMENT RESIDENTIEL réalisées dans la région	CEE en GWh cumac	Poids par action
Chaudière collective de type condensation	752,3	14,2%
Chaudière individuelle de type condensation	596,0	11,2%
Pompe à chaleur de type air / air	571,4	10,8%
Chaudière collective de type basse température	533,8	10,1%
Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	462,0	8,7%
Chaudière individuelle de type basse température	452,0	8,5%
Appareil indépendant de chauffage au bois	377,5	7,1%
Chaudière collective de type condensation avec contrat assurant le maintien du rendement énergétique de la chaudière	352,6	6,6%
Isolation de combles ou de toitures	272,2	5,1%
Pompe à chaleur de type air/eau	202,3	3,8%
Lampe de classe A	166,4	3,1%
Optimiseur de relance en chauffage collectif	95,4	1,8%
Chauffe-eau solaire individuel	69,2	1,3%
Isolation d'un réseau d'eau chaude sanitaire	59,9	1,1%
Formation des acteurs professionnels du secteur du bâtiment aux économies d'énergie	50,0	0,9%
Autres	-	5,5%

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie est une mesure en faveur de l'efficacité énergétique. Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par l'État aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid et fioul domestique) sur leur patrimoine ou sur celui de leurs clients. Les personnes morales qui le souhaitent peuvent réaliser des actions standardisées permettant de générer des économies d'énergie et obtenir de la part de l'État des certificats, qu'ils peuvent ensuite revendre aux producteurs d'énergie, les « obligés ». Des actions spécifiques (non standardisées) peuvent également se voir accorder des CEE.

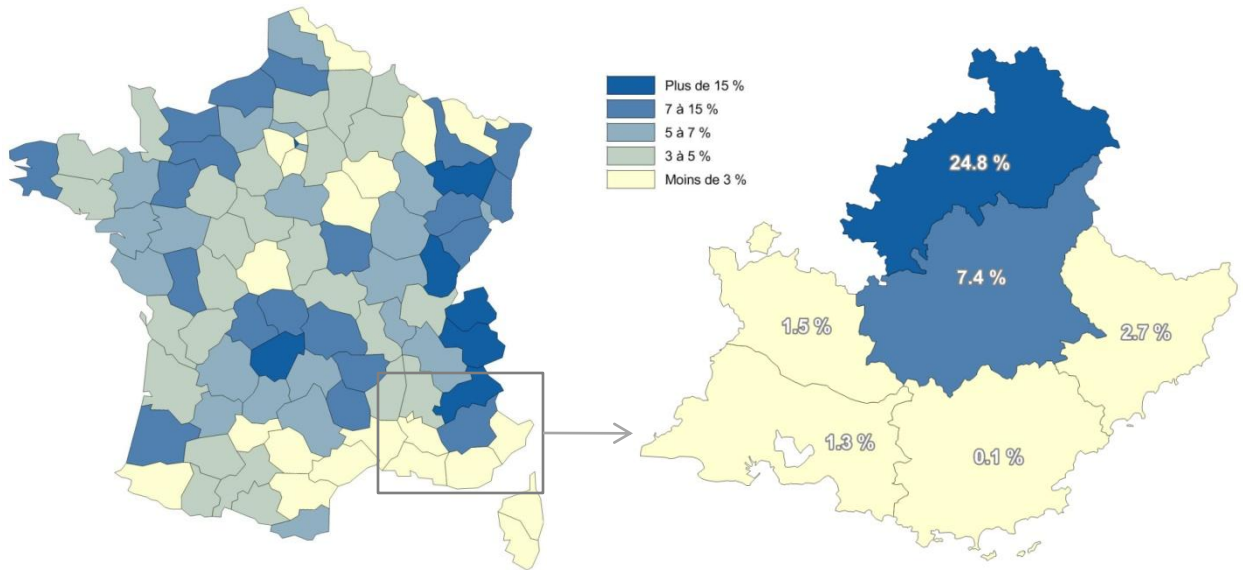
Les kWh " cumac " correspondent à des kWh d'économie cumulés et actualisés. On décerne à une opération des certificats correspondant à la totalité de l'économie d'énergie réalisée pendant toute la durée de vie de l'équipement.

La construction en bois

Chiffres clés

La maison en bois représentait en 2007 un marché quasi nul dans les départements maritimes et allant jusqu'à 25 % dans les Hautes-Alpes.

Part de marché de la maison en bois par département (Source : Étude Caron Marketing auprès des constructeurs de maisons individuelles sur leurs réalisations en 2007)



✓ En 2010, la moyenne nationale du marché de la maison en bois est de 10 % (6 % en 2007) cependant le nombre d'entreprises enquêtées n'est pas suffisant pour actualiser les données au niveau départemental ni même régional.

✓ Avec 24,8 % des maisons individuelles construites en bois, le département des Hautes-Alpes se positionne au 3^{ème} rang des départements français derrière la Haute-Savoie (30,5 %) et les Vosges (28,2 %), à égalité avec le Jura.

Rappel des mises en chantier de maisons individuelles en PACA

(Source : SITADEL 2 – DREAL, 2011)

Les mises en chantier de maisons individuelles par département en 2010	Nombre de mises en chantier	Poids de la maison individuelle dans l'ensemble des mises en chantier logement
Alpes-de-Haute-Provence	671	69%
Hautes-Alpes	417	57%
Alpes-Maritimes	761	29%
Bouches-du-Rhône	2036	35%
Var	2193	42%
Vaucluse	1319	75%
PACA	7397	43%

Cette étude utilise la définition de la « maison en bois » suivante : « Une maison dont tous les murs périphériques sont en bois quelque soit la technique utilisée : panneau, bois empilé ou poteau-poutre »

L'exemplarité de la maîtrise d'ouvrage publique

Chiffres clés

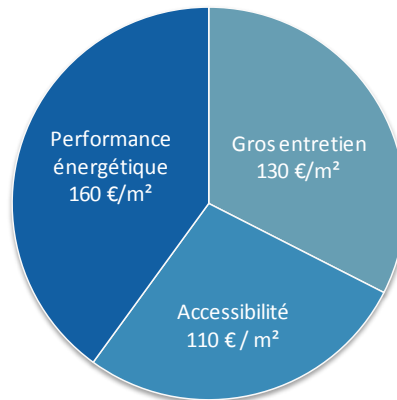
- 1 500 bâtiments de l'État audités dans la région (3 millions de m²)

▪ **L'audit des bâtiments de l'État** (Source : DREAL, 31/05/2011)

Surface total auditée* dans la région	3 millions de m ²
Nombre de bâtiments correspondant	1 500

* fin des audits au plus tard en septembre 2011

✓ Partant d'une première étude sur une partie du parc des Bouches-du-Rhône et des Hautes-Alpes, il ressort que les besoins en financement s'élevaient à 400 €/m² (hors taxes et hors études complémentaires et maîtrise d'œuvre) sur 10 ans pour réaliser l'ensemble des travaux nécessaires, avec la répartition suivante :



Le Grenelle de l'environnement fixe comme objectif, dans le volet « État exemplaire », la réduction de 38 % des consommations d'énergie et de 50 % des émissions de gaz à effets de serre du parc de bâtiment de l'État.

Une première phase d'audit des bâtiments dont l'État est propriétaire ou dont il assume les charges d'entretien doit être réalisée entre 2010 et 2011. Elle sera suivie par une phase de travaux afin de mettre aux normes les bâtiments et répondre aux objectifs. Les budgets de travaux permettront de viser à la fois l'amélioration la performance énergétique des bâtiments, la mise aux normes sur la question de l'accessibilité, ainsi que les travaux de gros entretien.

MESURES INCITATIVES POUVANT ETRE MISES EN PLACE PAR LES COLLECTIVITES

Bonus de COS : Ce dispositif, autorisé par la loi POPE de 2005, concerne les constructions neuves et les extensions atteignant au moins le label énergétique THPE EnR 2005. Il permet aux collectivités volontaires d'autoriser pour ces projets sur leur territoire une bonification du Coefficient d'Occupation du Sol dans la limite de 20 %.

Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les logements BBC : Ce dispositif, autorisé par la loi de finance 2009, concerne les logements neufs achevés à compter du 1^{er} janvier 2009 et ayant obtenu un label BBC. Il permet aux collectivités volontaires d'exonérer les ménages concernés de 50 % ou 100 % de la part de la TFPB qui la concerne pour une période d'au moins 5 ans.

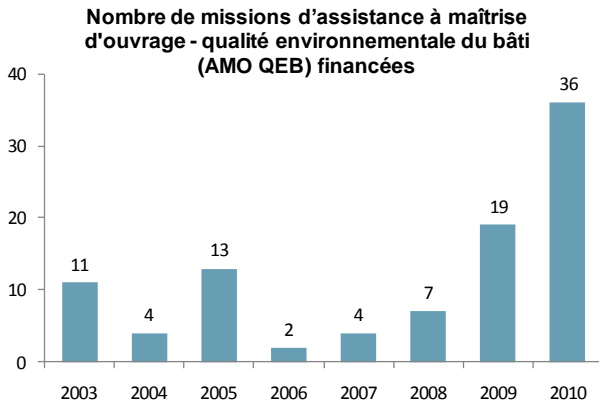
L'accompagnement des maîtres d'ouvrage

Chiffres clés

- 96 missions d'AMO QEB financées dans la région (dont 36 en 2010)
- Un réseau de 48 économes de flux intervenant sur le patrimoine de 36 maîtres d'ouvrage publics

(Source : Région PACA)

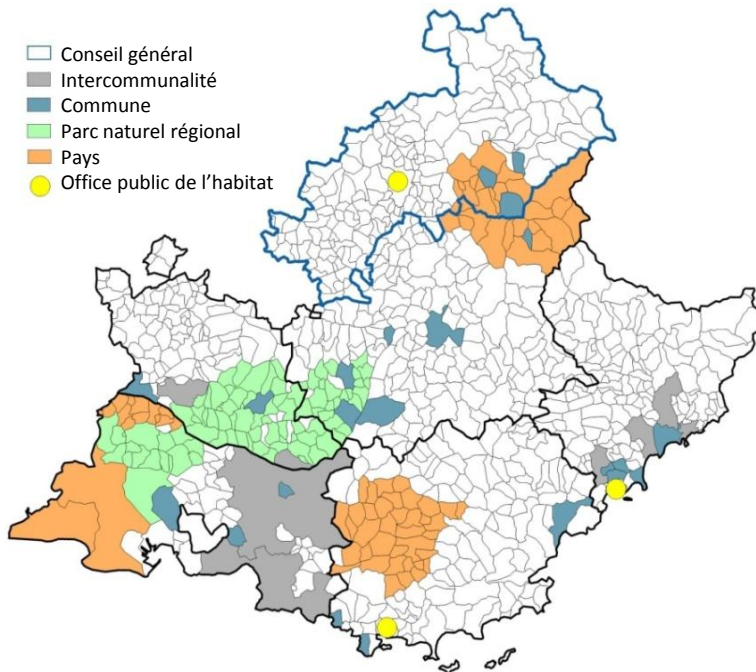
▪ L'aide pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage



La Région et la Direction régionale de l'ADEME aident les maîtres d'ouvrage souhaitant un accompagnement sur la qualité environnementale dans le cadre d'un projet de construction ou de réhabilitation d'un bâtiment. Cette aide plafonnée à 100 000€ (pouvant représenter 80% maximum) concerne une mission réalisée par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage spécialisé Qualité Environnementale du Bâtiment (AMO QEB) sur l'ensemble de l'opération : étude de faisabilité, programmation, analyse des propositions architecturales en phase esquisse, conception, réalisation et suivi d'exploitation.

▪ L'aide pour les économes de flux et les Conseillers d'Économies Partagées (CEP)

Localisation des territoires d'intervention des économes de flux et des conseillers d'économies partagées par types de collectivités



✓ Le réseau régional comprend 48 économes de flux dont 15 sont également conseillers d'économies partagées. Ils interviennent sur le patrimoine de 36 collectivités et autres maîtres d'ouvrage publics.

L'économe de flux s'inscrit dans le Plan Régional pour l'Emploi voté par la Région pour créer des emplois pérenne à forte utilité sociale.

Employé, avec l'aide financière de la Région, par une commune de taille importante, une intercommunalité, un organisme de logement social ou une association, l'économe de flux intervient sur un patrimoine de bâtiments pour :

- permettre l'élaboration d'un diagnostic énergétique,
- identifier les postes les plus consommateurs,
- proposer et hiérarchiser des actions de réduction des consommations,
- aider au choix des fournisseurs,
- conseiller pour les projets locaux de bâtiment, de mobilité ...
- favoriser un comportement éco-citoyen.

Le besoin d'informations du grand public

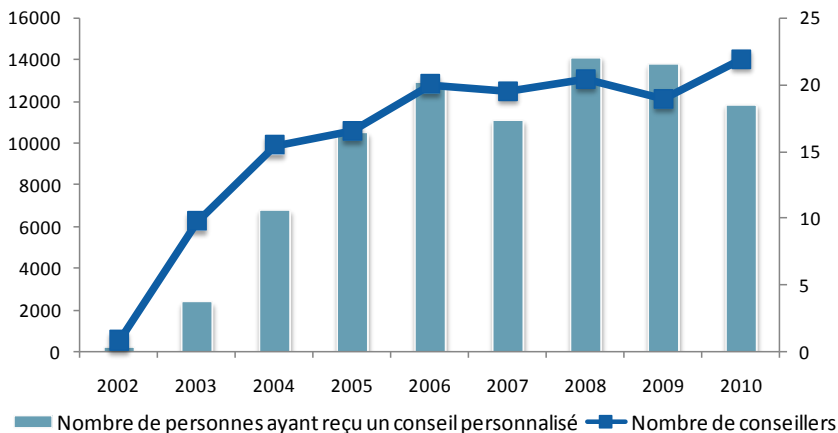
Chiffres clés

▪ **11 815 contacts en 2010** (dont 8 128 avec des particuliers)

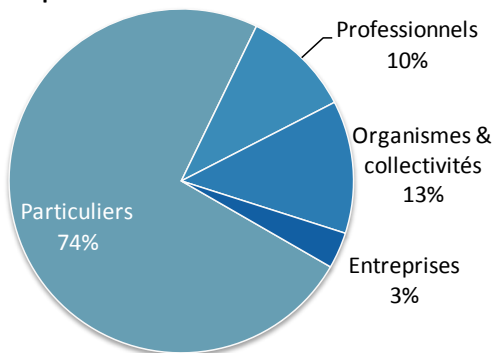
(Source : Délégation Régionale de l'ADEME, mars 2011)

✓ **11 815 contacts** ont été enregistrés en 2010 par les conseillers des 20 Espaces Info Énergie de la région. (- 14 % par rapport à 2009)

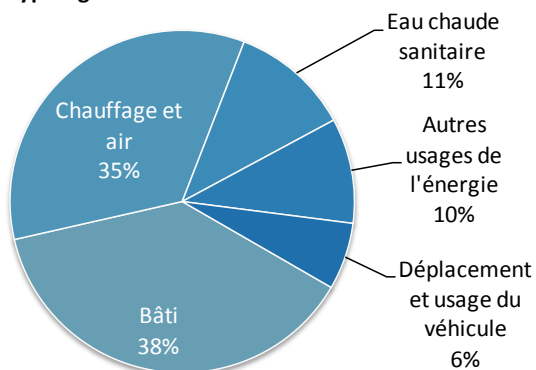
Évolution des contacts des conseillers EIE



Répartition des demandeurs en 2010



Typologie des demandes de conseils en 2010



Enquête de suivi des contacts (2006)

L'activité d'information / conseil des Espaces Info Énergie de la région a fait l'objet en 2006 d'une enquête téléphonique pour mesurer le niveau de satisfaction des demandeurs et identifier l'impact énergétique, économique et environnemental de l'activité de conseil. On retient de cette enquête ponctuelle que :

- ✓ 71 % des travaux envisagés par les demandeurs sont des rénovations contre 29 % pour des constructions neuves,
- ✓ 93 % des particuliers étaient des propriétaires occupants.

Mis en place en 2001 avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), de la Région et des collectivités territoriales, le réseau des Espaces Info Énergie (EIE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenu une référence en matière d'information et de conseil au grand public sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en dispensant des conseils neutres, gratuits et indépendants des fabricants de matériels et des fournisseurs d'énergie.



L'adaptation de la filière

La dynamique régionale d'adaptation interprofessionnelle

■ L'enquête : « Quelles évolutions sur les pratiques et les compétences liées aux projets d'éco-construction ? » (Source : PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens)

Suite aux entretiens réalisés, des préconisations ont été formulées sur :

- Les freins et leviers pour la réussite d'un chantier de qualité environnementale aux différentes phases du projet,
- Les compétences (techniques mais aussi transverses) à développer,
- Les formations les plus importantes à mettre en place par acteur,
- Des idées de nouvelles organisations de chantier pour favoriser le succès de la démarche de qualité environnementale ...

Télécharger la synthèse

La synthèse de l'enquête sera prochainement disponible sur le site www.polebdm.eu

Le rapport exhaustif de l'étude peut être obtenu en contactant le PRIDES BDM.

Dans le cadre de son rôle d'accompagnement vers la construction durable, le PRIDES BDM a commandé une étude sur les besoins en compétences des acteurs qui ont participé à 7 opérations de qualité environnementale. Le bureau d'étude CINAPS a interrogé 104 professionnels (52 entreprises du bâtiment, 29 maîtres d'œuvre et 23 maîtres d'ouvrage).

■ Les initiatives régionales pour la sensibilisation de la filière

Un outil interprofessionnel d'information, de formation et d'échanges : les enviro'DEBATS

- Objectifs : Les enviro'DEBATS consistent en un cycle annuel de 6 rencontres interprofessionnelles ouvertes à tous. Au-delà du renforcement d'une "culture interprofessionnelle partagée", ils contribuent à l'actualisation des connaissances et au partage des innovations et expertises. Ils ont également pour objectif d'anticiper et d'accompagner les évolutions techniques, économiques et culturelles de métiers en mutation accélérée.
- Thèmes traités en 2010 : Inertie thermique, réhabilitation thermique et patrimoine, évaluation des bâtiments, quartiers durables...

Public visé : Concepteurs, entreprises, économistes, collectivités ...

Nombre de participants : 465 en 2010 (6 demi-journées)
Plus de 1500 depuis 2005 (30 demi-journées)

Club innovation « matériaux et systèmes performants »

- Objectifs : Les rencontres du club innovation ont pour objectif premier d'inviter des industriels à présenter leurs dernières innovations concernant un matériau ou un système donné, utilisé en construction ou en réhabilitation durable. Ces présentations sont précédées d'un temps permettant d'acquérir les fondamentaux (état de l'art, aspects réglementaires et financiers, retours d'expériences) pour mieux aider à la décision.
- Thèmes traités en 2010 : Solaire thermique, photovoltaïque, isolants bio-sourcés.

Public visé : Concepteurs, maîtres d'ouvrage publics, bailleurs sociaux, assistants à maîtrise d'ouvrage, installateurs, artisans ...

Nombre de participants : 210 en 2010

Des sessions de formation grand format pour l'interprofession de la construction durable

- Objectifs : Un partenariat entre Envirobat Méditerranée, le PRIDES BDM et l'Institut Négawatt a permis de développer l'accès des professionnels de la région à des formations sur la question de la construction et de la rénovation énergétique. Ces formations à grande échelle ont été assurées par Olivier SIDLER, ingénieur en énergétique spécialisé dans la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.
- Thèmes traités en 2010 : La rénovation à très basse consommation d'énergie (1 jour) et la conception des bâtiments à très faible consommation d'énergie (3 jours).

Public visé : Architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et entreprises.

Nombre de participants : 248 (session d'1 jour) + 220 (session de 3 jours). Environ 60 % sont adhérents à BDM et/ou Envirobat.

Les formations FEEBAT (1/2)

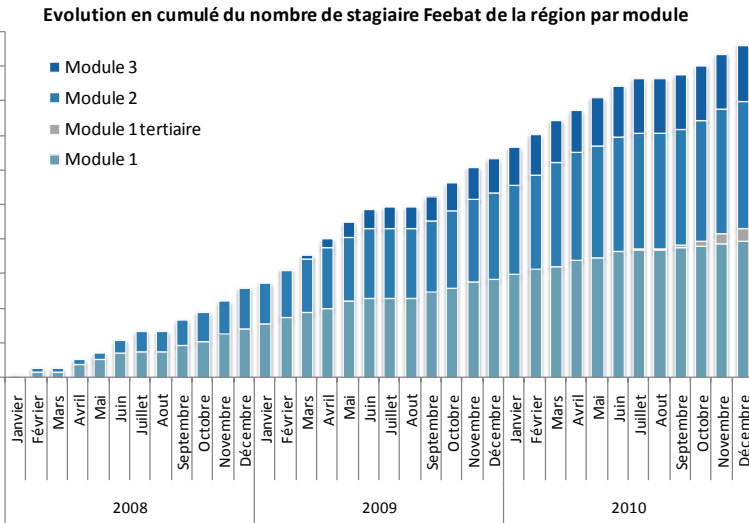
Chiffres clés

▪ 1 921 stagiaires depuis début 2008 (dont 650 en 2010)

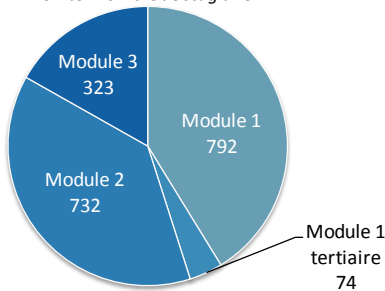
(Source : ADEME incluant source ATEE, 10/12/2010)

Les formations FEEBAT entre 2008 et 2010	PACA	France	Part PACA / France
Nombre de sessions	243	3 768	6,4%
Nombre de stagiaires	1 921	32 135	6,0%

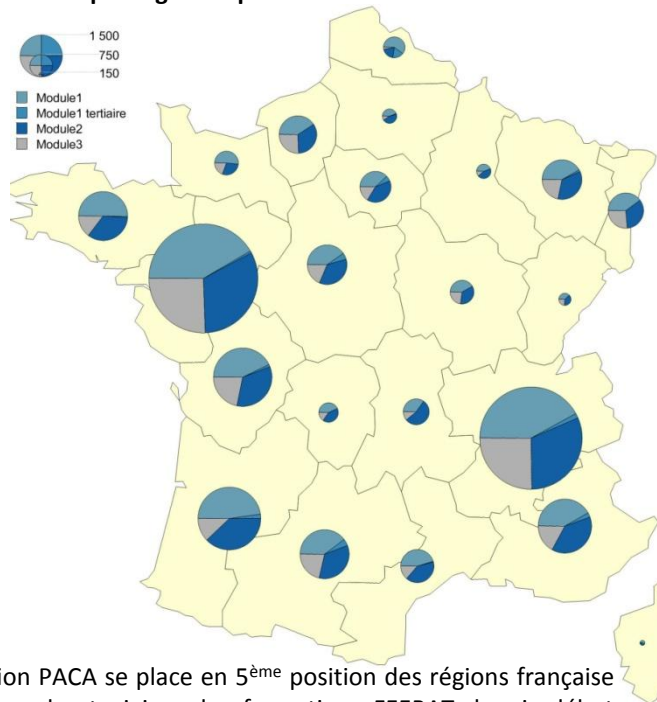
Les formations FEEBAT en PACA par année	2008	2009	2010	Evolution 2010 / 2009
Nombre de sessions	59	98	86	-12%
Nombre de stagiaires	517	754	650	-14%



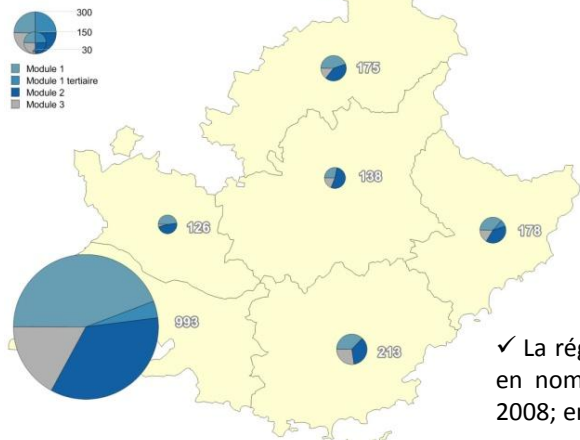
Répartition des stagiaires des formations FEEBAT de la région par module
Unité : nombre de stagiaire



Répartition des stagiaires des formations FEEBAT entre 2008 et 2010 par région et par module

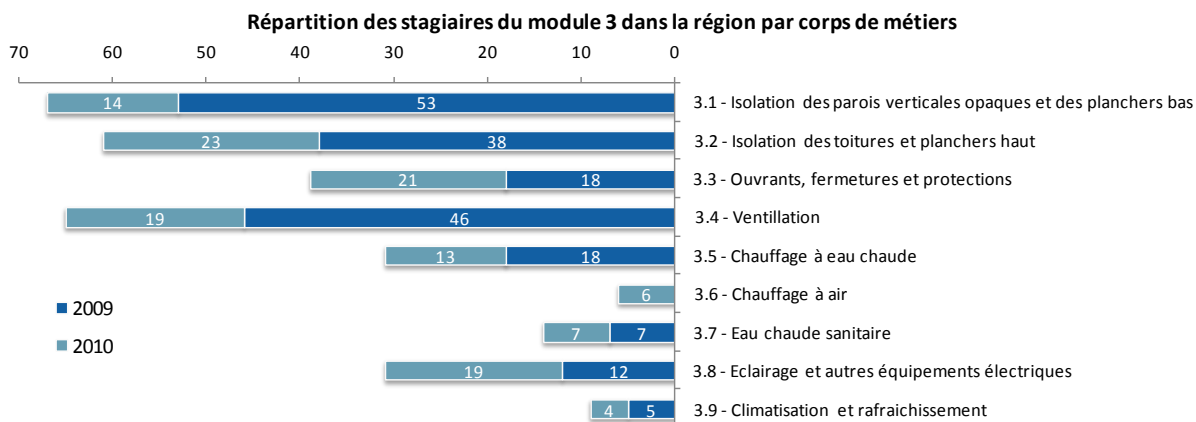


Répartition des stagiaires des formations FEEBAT entre 2008 et 2010 par département et par module
Unité : nombre total de stagiaires



✓ La région PACA se place en 5^{ème} position des régions française en nombre de stagiaires des formations FEEBAT depuis début 2008; en 4^{ème} position si on considère uniquement l'année 2010.

Les formations FEEBAT (2/2)



Complément d'informations

Des données plus précises ont été recueillies par l'Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment (IFRB) concernant les sessions de formation FEEBAT qu'ils ont organisé. Cela concerne 279 stagiaires provenant de 148 entreprises de la région :

✓ 68 % des stagiaires de la région ont suivi la formation dans le département de leur entreprise et 18 % dans un département limitrophe.

✓ 70 % des entreprises ayant engagé un ou plusieurs stagiaires dans le dispositif FEEBAT n'ont suivi qu'un module. 24 % ont suivi 2 modules (généralement le 1 et le 2) et 6% ont suivi les 3 modules.

Code APE et intitulé de l'activité des entreprises	Part des stagiaires
<i>Source : IFRB, 25/10/2010 – sur données partielles</i>	
4399C Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	24%
4322B Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	14%
4321A Travaux d'installation électrique dans tous locaux	13%
4322A Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	7%
4391A Travaux de charpente	7%
4334Z Travaux de peinture et vitrerie	5%
4120B Construction d'autres bâtiments	4%
4333Z Travaux de revêtement des sols et des murs	3%
4399A Travaux d'étanchéification	3%
4331Z Travaux de plâtrerie	3%
Autres	18%

Elaborées sous l'égide des pouvoirs publics, de l'ADEME et d'un comité de pilotage composé de la CAPEB, la FFB, la FF3C, la FEDENE, la FNSCOP, l'AFG et l'UFE, le dispositif de formation FEEBAT est financé dans la cadre des Certificats d'économie d'énergie et coordonné par l'ATEE.

L'objectif est de former 50.000 professionnels en France à la fin 2010 pour les aider à dépasser le savoir-faire de leur métier et aller vers une cohérence globale des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique.

L'offre se compose de plusieurs modules de 1 à 3 jours de formation :

Module 1 : Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments (version résidentiel ou tertiaire),

Module 2 : Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale,

Module 3 : Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments (Dispensé par corps de métier)

Un module 4 sur le thème de la commercialisation des travaux de réhabilitation énergétique est en cours de développement.



Les outils de reconnaissance (1/3)

Les qualifications et certifications Qualibat (Source : Qualibat, 5 mai 2011)

Bilan des certifications et qualifications accordées par Qualibat et mentions "économie d'énergie" associées	PACA	France	Part PACA / France
Nombre total de certifications accordées	60	696	9%
dont "offre globale de rénovation énergétique"	0	1	0%
dont "Géothermie"	8	54	15%
dont "Bois énergie"	2	58	3%
dont "Solaire thermique"	6	104	6%
dont "Solaire photovoltaïque"	0	0	-
Nombre total de qualifications accordées	6 381	81 438	8%
Nombre de qualifications et certifications avec mention "économie d'énergie"*	18	825	2%

✓ La région PACA se place en 21^{ème} position des régions en nombre de mention « économie d'énergie »*.

* Entreprise titulaire d'une qualification ou certification sur un métier de la rénovation énergétique et dont 10 % des salariés ont suivi les 3 modules des formations FEEBAT.

Pour tous les métiers du bâtiment sauf électricité, Qualibat propose des qualifications volontaires pour orienter le choix des maîtres d'ouvrage vers des entreprises reconnues pour la qualité de leurs prestations.

La qualification est attribuée pour 4 ans après examen d'un dossier justifiant la bonne santé administrative de l'entreprise et d'un dossier technique justifiant du savoir-faire et de l'expérience dans le métier. Une enquête auprès des maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre de 3 chantiers réalisés permet de valider le dossier technique.

Lorsque la qualification est accompagnée d'un audit sur site, on parle de certification.

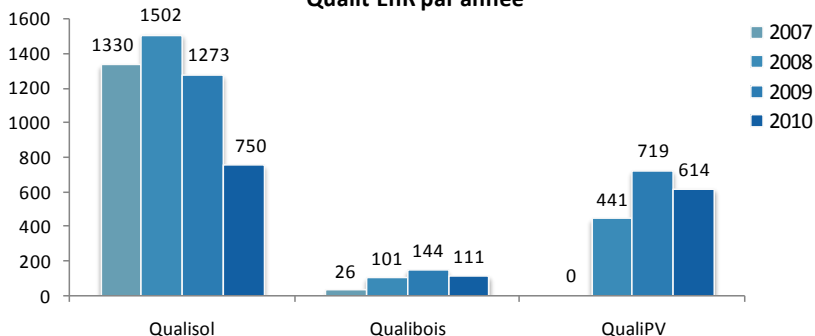


Les appellations Qualit'EnR

(Source : Association Qualit'EnR, 2011)

✓ Une nette diminution du nombre d'entreprises titulaires des appellations Qualit'EnR est enregistrée dans toutes les régions en 2010. Un certain nombre de professionnels n'ont donc pas renouvelé leurs appellations.

Nombre d'entreprises de la région ayant obtenu une appellation Qualit'EnR par année



Qualit'EnR gère trois appellations qualité pour l'installation de systèmes énergies renouvelables chez les particuliers :

- **Qualisol** : chauffe-eau solaire et système solaire combiné,
- **QualiPV** : générateur photovoltaïque raccordé au réseau,
- **Qualibois** : appareils bois indépendants et appareils bois raccordés au réseau hydraulique,

L'entreprise candidate doit justifier :

- de son activité d'installation dans les domaines considérés,
- des assurances nécessaires pour les activités et travaux réalisés,
- des compétences d'au moins une personne « référent » dans l'entreprise, titulaire d'une expérience confirmée ou d'une formation reconnue par Qualit'EnR.

Par ailleurs, l'entreprise doit s'engager à respecter la charte qualité, réaliser un minimum d'installations par an et être audité sur l'une de ses installations par Qualit'EnR. Les appellations doivent être renouvelées tous les ans.



Les outils de reconnaissance (2/3)

Chiffres clés

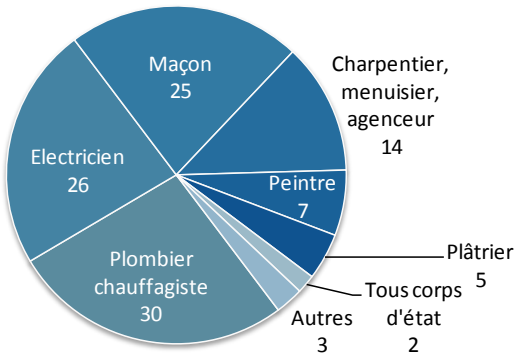
- **112 Eco-artisans** dans la région
- **121 entreprises artisanales** engagées dans un réseau départemental ECOBATI

Les Eco-artisans (Source : Union Régionale CAPEB PACA Corse, 14/12/2010)

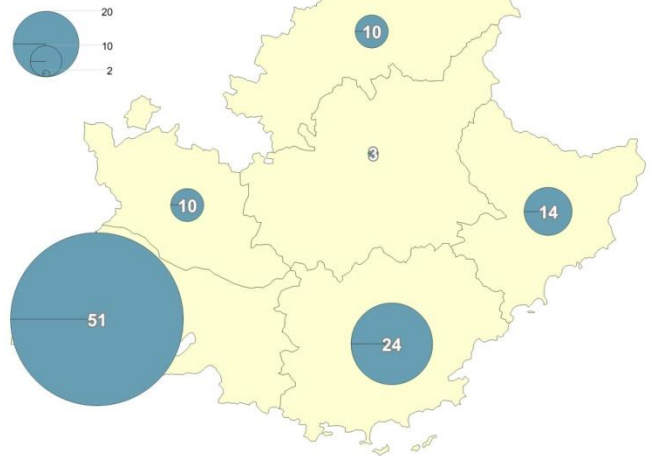
	PACA	France	Part PACA / France
Nombre d'Eco-artisans	112	1 974	5,7 %

Répartition des Eco-artisans de la région par métier

Unité : nombre d'Eco-artisans



Répartition des Eco-artisans par département



Afin de différencier et valoriser les artisans compétents pour répondre aux enjeux de la performance énergétique dans le bâtiment, la CAPEB a créé la marque Eco Artisan®. Il s'agit d'une démarche volontaire ouverte à tous les professionnels du bâtiment ayant réussi un Questionnaire à Choix Multiple (QCM) et remplissant 3 conditions :

- Être capable de faire une évaluation de la performance thermique globale d'un logement et posséder un logiciel adapté,
- Proposer des conseils d'amélioration de la performance énergétique,
- Réaliser les travaux de sa spécialité et en contrôler la qualité.



Les réseaux ECOBATI (Source : Union Régionale CAPEB PACA Corse, 10/06/2010)

Réseau départemental	Nombre d'entreprises adhérentes
ECOBATI 04	23 entreprises
ECOBATI 05	10 entreprises
ECOBATI 06	20 entreprises
ECOBATI 13	10 entreprises
ECOBATI 83	20 entreprises en attente
ECOBATI 84	38 entreprises + 9 membres associés

- ✓ Les 6 réseaux départementaux, regroupant **121 entreprises artisanales**, mettent en place différentes actions pour leurs adhérents :
 - Achat de caméra thermique en commun ,
 - Partenariat avec des bureaux d'études,
 - Embauche d'un technique pour le réseau,
 - Participation conjointe à des salons professionnels,
 - Mise en place de formations sur mesure ...

Avec le soutien de la Région, l'Union Régionale CAPEB appuie la mise en place de réseaux associatifs départementaux d'entreprises artisanales du bâtiment. L'objectif de ces réseaux départementaux est de permettre à ses membres, tous labellisés ECO ARTISANS à terme, d'une part de faciliter l'accès à ce nouveau marché, et d'autre part de permettre un développement des activités grâce à la mise à disposition d'outils communs et d'une offre de formation adaptée.



Les outils de reconnaissance (3/3)

Chiffres clés

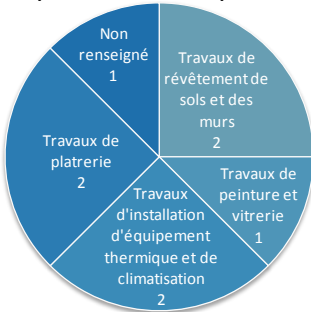
▪ **8 Pros de la performance énergétique** dans la région (soit 56 salariés en tout)

▪ **Les Pros de la performance énergétique** (Source : Fédération Régionale du Bâtiment, 31/03/2011)

Bilan des Pros de la performance énergétique	PACA	France	Part PACA / France
Nombre d'entreprises	8	419	1,9%

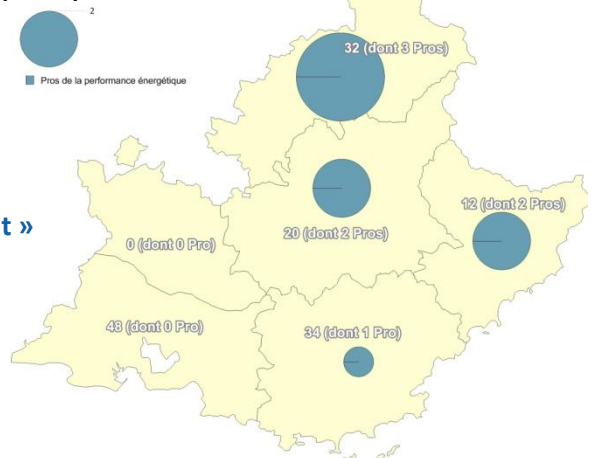
✓ Les 8 entreprises « Pros de la performance énergétique » de la région ont en moyenne 7 salariés (soit 56 salariés en tout).

Répartition des Pros de la performance énergétique de la région par métier de l'entreprise



✓ La région PACA se positionne au 19^{ème} rang des régions française en nombre de Pros de la performance énergétique, au même niveau que l'Auvergne et le Limousin.

Répartition des signataires de la charte Bâtir avec l'environnement (dont nombre de Pros de la performance énergétique) par département



▪ **Les signataires de la charte « Bâtir avec l'environnement »**

(Source : Fédération Régionale du Bâtiment, 31/03/2011)

Bilan des signataires de la charte BAE	PACA	France	Part PACA / France
Nombre d'entreprises	146	n.c.	-

La Fédération Française du Bâtiment incite ses entreprises adhérentes à s'engager dans la construction durable avec la charte « Bâtir avec l'environnement ». Les signataires s'engagent à :

- mettre leur savoir-faire et leurs compétences au service de l'amélioration de la performance énergétique, environnementale et sanitaire des bâtiments neufs ou à rénover,
- conseiller leurs clients et proposer les travaux les plus efficaces en termes de réduction des impacts sur l'environnement, lors du chantier, ainsi qu'au cours de l'exploitation du bâtiment ,
- proposer des solutions innovantes dédiées à la Construction Durable,
- sécuriser leurs clients par la garantie des travaux réalisés,
- former régulièrement leurs salariés à la mise en œuvre des techniques les plus adaptées dans ce domaine,
- informer leurs clients sur les principales solutions de financement de ces travaux.



Les signataires de la charte « Bâtir avec l'environnement » qui ont également reçu une qualification avec « mention d'économie d'énergie » (ou certification « offre globale de rénovation énergétique »), ce qui implique a minima d'avoir suivi les modules de formation FEEBAT, sont reconnus et valorisés comme « Pros de la performance énergétique ».



Les outils de reconnaissance

■ Les qualifications de l'ingénierie (Source : OPQIBI, 26 mai 2010 et 4 mai 2011)

Nombre de qualifications accordées au 26 mai 2010 et au 4 mai 2011		PACA		France	
		2010	2011	2010	2011
AMO	AMO en développement durable	3	5	24	34
Programmation	Programmation en développement durable	0	0	12	13
Ingénierie des ouvrages et systèmes de bâtiment	Développement durable en bâtiment	2	3	14	20
	Diagnostic en réutilisation-réhabilitation des ouvrages de bâtiment	0	1	7	13
	Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	1	10	15	36

L'OPQIBI est l'organisme de qualification de l'ingénierie, créé en 1963 à l'initiative de la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France (CICF), de la Fédération des Professionnels de l'Ingénierie (SYNTEC-INGÉNIERIE) et du Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens en Aménagement (SNITA). Il délivre des certificats de qualification pour les métiers de plusieurs domaines dont le bâtiment, aux prestataires exerçant l'ingénierie à titre principal ou accessoire.

Les qualifications sont valables pour 4 ans et les nouvelles qualifications ne peuvent être accordées qu'à l'occasion du renouvellement de la première qualification obtenue par l'entreprise.



■ Les maîtres d'œuvre participant au partage d'expériences et de savoir régional

(Source : Envirobat Méditerranée, 13 mai 2011)

Nombre de structures adhérentes à Envirobat Méditerranée		
Toutes structures		220
dont maîtrise d'œuvre	Cabinets d'architecture	74
	Bureaux d'études	40

L'association Envirobat Méditerranée, loi 1901, a été créée en 2003, à l'initiative de maîtres d'ouvrage et de professionnels du bâtiment impliqués dans une démarche d'amélioration de la qualité environnementale en région méditerranéenne.

Elle regroupe des professionnels de l'ensemble de la filière du bâtiment et de l'aménagement (maîtres d'ouvrages, concepteurs et réalisateurs) pour partager les expériences, diffuser les savoirs et former les professionnels.

Les fabricants, négoce et distributeurs de matériaux éco-performants

Chiffres clés

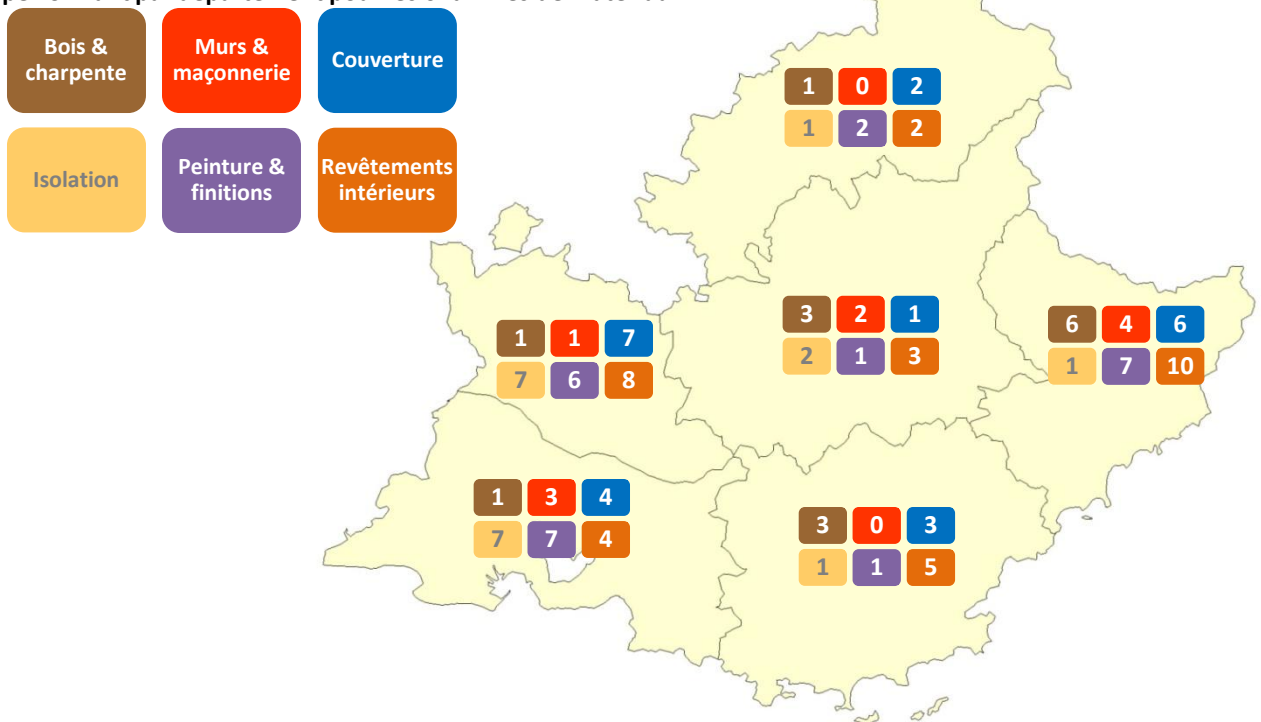
▪ **56 fabricants, négoce et distributeurs de matériaux éco-performants** recensés dans la région.

(Source : Guide régional des matériaux performants , janvier 2011)

Nombre de fabricants, négoce et distributeurs de matériaux éco-performants recensés	2011
04	4
05	3
06	16
13	12
83	9
84	12
Total PACA	56

✓ Chaque fabricant, négoce ou distributeur de matériaux recensé dans l'annuaire propose des matériaux éco-performant sur 2 familles de matériaux en moyenne.

Nombre de fabricants, négoce et distributeurs de matériaux éco-performant par département pour les 6 familles de matériaux



Le guide, à l'initiative de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes (CMA 06), a été réalisé par le réseau des métiers et de l'artisanat régional dans le cadre d'une action collective labélisée par la PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens et soutenue financièrement par la Région et l'Europe. Conçu par des artisans et pour les artisans réalisant des bâtiments durables méditerranéens, il présente les différents matériaux éco-performants disponibles en région PACA, de nombreux conseils techniques sur leur mise en œuvre ainsi qu'un annuaire des sites de production et des distributeurs de matériaux éco-performant.

Ce guide est téléchargeable sur les sites de BDM et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, par exemple : www.cma06.fr

Synthèse et mise en perspective

La construction neuve : tableaux de synthèse

Maisons individuelles (secteur diffus) <i>Unité : nombre de maisons</i>		2009	2010	Évolution 2010 / 2009	
Nombre de maisons individuelles autorisées		6 579	7 760	18%	↗
Nombre de maisons individuelles commencées		5 682	4 843	-15%	↘
Démarches de qualité environnementale	BDM*	3	1	-67%	
	NF maisons individuelles - démarche HQE	9	38	322%	↗
	Total démarches de QEB accordées	12	39	225 %	
Demandes de labellisation de la performance énergétique	BBC Effinergie (<i>demandes</i>)	22	187	750%	
	Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie dans les maisons autorisées	0,3%	2,4%		↗
	Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie dans les maisons commencées	0,4 %	3,9 %		
Logements collectifs et individuels groupés <i>Unité : nombre de logements</i>		2009	2010	Évolution 2010 / 2009	
Nombre de logements autorisés		19 353	21 130	9%	↗
Nombre de logements commencés		13 438	12 348	-8%	↘
Démarches de qualité environnementale	BDM*	84	174	107%	
	Habitat & Environnement	912	2 376	161%	↗
	NF logements - démarche HQE	392	1 377	251%	
	Total démarches de QEB accordées	1 388	3 927	183%	
Demandes de labellisation de la performance énergétique	HPE 2005 (<i>demandes</i>)	1836	1559	-15%	
	THPE 2005 (<i>demandes</i>)	1321	1727	31%	
	THPE EnR 2005 (<i>demandes</i>)	380	643	69%	
	BBC Effinergie (<i>demandes</i>)	1117	6181	453%	↗
	Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie dans les logements autorisées	5,8%	29,3%		
	Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie dans les logements commencés	8,3 %	50,1 %		
Bâtiments tertiaires <i>Unité : surface SHON en m² et nombre d'opérations</i>		2009	2010	Évolution 2010 / 2009	
Surface de bâtiments tertiaires autorisés		1 705 443 m ²	1 606 044 m ²	-6%	↘
Surface de bâtiments tertiaires commencés		799 898 m ²	759 474 m ²	-5%	↘
Démarches de qualité environnementale	BDM*	7 300 m ² (5 opérations)	47 446 m ² (21 opérations)	550%	
	NF bâtiments tertiaires - démarche HQE (<i>accordées</i>)	1 655 m ² (1 opération)	12 531 m ² (4 opérations)	657%	↗
	Total démarches de QEB	8 955 m² (6 opérations)	59 977 m² (25 opérations)	570%	
Demandes de labellisation de la performance énergétique	BBC Effinergie (<i>demandes</i>)	23 109 m ² (1 opération)	37 907 m ² (6 opérations)	64%	
	Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie dans les bâtiments tertiaires autorisés	1,4%	2,4%		↗
	Poids des demandes de labellisation BBC-Effinergie dans les bâtiments tertiaires commencés	2,9 %	5,0 %		

* Opérations reconnues en phase conception

Poids PACA / France

- Nombre de logements mis en chantier en 2010 : 5,5 %
- Nombre de logements autorisés en 2010 : 7,2%
- Demandes de labellisation BBC-Effinergie pour des logements neufs : 6,7 %

La construction neuve : tendances et perspectives

Tendances du marché

L'activité de la construction neuve, en repli depuis 2008, est encore orientée à la baisse à fin 2010 (baisse des mises en chantier). Même si quelques signes de reprise sont perceptibles sur le logement (hausse des permis autorisés en 2010 qui laisse présager une augmentation des mises en chantier en 2011), l'activité du secteur est ralentie. Malgré ce contexte économique difficile, **la construction neuve à qualité environnementale est un marché en progression** :

- **Hausse des opérations à qualité environnementale** dans le logement et le bâtiment non résidentiel
- **Hausse des opérations avec un label de performance énergétique**

Mais...

- Sur les marchés neufs à qualité environnementale, **le poids de la région PACA par rapport à la France reste un peu en dessous** du poids PACA/France que l'on retrouve habituellement dans le secteur bâtiment (autour de 7%).
- Les segments de marché évoluent à des **rythmes différents**



Logement individuel diffus

Bien qu'en progression, la construction neuve à qualité environnementale **pèse peu sur le marché**.

- Le nombre de maisons avec une démarche QEB représente 39 logements en 2010 (contre 11 en 2009) pour environ 4800 mises en chantier.
- Les demandes de labellisation BBC Effinergie sont en forte progression et ont concerné 187 maisons en 2010 (+750% entre 2009 et 2010). Mais elles représentent seulement 2,4% des maisons autorisées en 2010.

Logement collectif et individuel groupé

La construction neuve à qualité environnementale est en **forte progression** et occupe désormais une **place prépondérante sur le marché**.

- Le nombre de logements avec une démarche QEB représente 3753 logements en 2010 (contre 1304 en 2009) pour environ 12 300 mises en chantier.
- Concernant les demandes de labellisation de performance énergétique, le nombre de HPE 2005 a tendance à diminuer au profit des autres labels plus exigeants.
- Les demandes de labellisation BBC Effinergie sont en forte progression et ont concerné 6181 logements en 2010 (+453% entre 2009 et 2010). Elles représentent désormais 29% des logements collectifs et individuels groupés autorisés en 2010.

Bâtiment Non Résidentiel

Bien qu'en progression, la construction neuve à qualité environnementale **pèse peu sur le marché**.

- Les locaux avec une démarche QEB concernent moins de 30 opérations en 2010 au niveau de la région.
- Les demandes de labellisation BBC-Effinergie progressent et ont concerné environ 38 000 m² en 2010 (+64% entre 2009 et 2010). Mais elles représentent seulement 2,4% des surface de locaux tertiaires autorisés en 2010.

La construction neuve : tendances et perspectives

Des actions régionales pour promouvoir la qualité environnementale...

- La démarche **Bâtiments Durables Méditerranéens** (Outil d'accompagnement des maîtres d'ouvrage et professionnels, cette démarche lancée en septembre 2009 prend en compte l'ensemble des aspects de la qualité environnementale du bâtiment. Bien qu'elle s'applique aussi aux projets de réhabilitation, elle concerne à l'heure actuelle essentiellement des projets de construction neuve).
- L'appel à projet AGIR PREBAT « 100 Bâtiments exemplaires » (l'objectif est d'inciter la construction et la réhabilitation de bâtiments au niveau de performance du label BBC-Effinergie et s'inscrivant également dans une démarche de qualité environnementale de type BDM. Les projets concernent essentiellement des constructions neuves).

Un levier pour la labellisation BBC des logements collectifs : le dispositif Scellier

Dispositif
SCELLIER

Point de vue

Eclairage

Le dispositif en bref...

Il permet d'obtenir une réduction d'impôt lors de l'acquisition d'un logement neuf destiné à être loué pendant au moins 9 ans. Ce logement, achevé ou en état futur d'achèvement, doit être acquis entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2012. En 2009 et 2010, le taux de réduction d'impôt est de 25% quel que soit le type de logement neuf. Il est ensuite plus avantageux pour les logements BBC (25% en 2011 et 20% en 2012 contre respectivement 15% et 10% pour les logements non BBC).

Le constat en 2009-2010 et les perspectives...

Le dispositif Scellier a permis de soutenir l'activité de la promotion immobilière (essentiellement du logement collectif) en favorisant un marché d'investisseurs. En PACA, le nombre de réservations est reparti à la hausse dès le premier trimestre 2009 après une forte baisse en 2007 et 2008.

Parallèlement, on observe une hausse importante des demandes de labellisation BBC en 2010 pour le logement collectif. Cette augmentation résulte certainement (au moins pour partie) d'une anticipation des promoteurs-constructeurs pour répondre au marché des investisseurs. L'avantage fiscal étant plus favorable en cas d'acquisition (en 2011) d'un logement BBC, les demandes de labellisations sont déposées dès 2010.

Une incertitude demeure pour 2011 : le marché investisseurs sera-t-il toujours aussi important avec cette incitation à l'achat BBC ?

Editorial du Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de Provence (FPI)

Source : Site www.fpi-provence.fr

2010 Une année record *

L'année 2010 est une année record en terme de réservations avec 10 165 logements, elles sont en hausse de 15% par rapport à 2009.

L'effet coupeur exercé par la disparition de certaines mesures (TEPA, PTZ, Pass Foncier) ont dopé les ventes.

Les réservations ont été effectuées par des investisseurs en Scellier (70%) mais aussi par des primo accédants et des secundo accédants (30% environ).

En effet, le marché de l'ancien a retrouvé une plus grande fluidité aussi, dans la part des ventes la secundo accession progresse.

Les mises en vente quant à elles ont augmenté de 65% sur la même période atteignant 10 830 logements.

Le stock est en progression de 11% mais représente seulement 5 mois de vente.

Sur cette même aire, les prix de vente sont en hausse entre 8 à 13% sur un an. Cette augmentation traduit pour partie la progression des prix du foncier, l'incidence du surcoût du BBC et même si elle reste maîtrisée, la pénurie d'offre génère elle aussi une surchauffe des prix.

L'offre de logements en Bâtiment Basse Consommation a fortement progressée pour coller notamment au marché investisseur.

Il est encore trop tôt pour tirer une conclusion du fonctionnement du dispositif PTZ+ mais la disparition de certaines des aides des collectivités et la progression des prix de vente rendront le dispositif moins favorable.

La question reste de mise, à l'approche de la fin du Scellier un rééquilibrage va-t-il s'opérer entre la part d'investisseurs et la part d'accédants en résidence principale ?

Patrick ALARY

Président de la FPI Provence

** l'analyse porte sur les Bouches-du-Rhône, le Var Ouest, l'aire avignonnaise et les aires urbaines des départements alpins*

La réhabilitation : tableaux de synthèse

Les logements

Parc existant	2,7 millions de résidences dont 2,1 millions de résidences principales	
Potentiel d'action	<ul style="list-style-type: none"> • 648 300 logements en étiquette énergétique E,F et G dont 605 000 dans le parc privé • 31 à 46 milliards d'euros de travaux (HT) 	
Travaux d'amélioration de la performance énergétique réalisés en 2009 et 2010	<p>Eco-Prêt à Taux Zéro (EcoPTZ)</p> <p>Nombre : 6 086</p> <p>Nombre d'éligibles : 1,7 millions de logements</p> <p>Volume de travaux généré : 119 M€</p> <p>Tendance 2009 / 2010 : ↗</p>	<p>Eco-prime de l'ANAH (foyers modestes)</p> <p>Nombre : 529</p> <p>Nombre d'éligibles : ?</p> <p>Volume de travaux généré : ?</p> <p>Tendance 2009/2010 : ↗</p>
Opérations de réhabilitation engagées dans une démarche de reconnaissance en 2009 et 2010	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 maisons individuelles et un bâtiment de logements collectif (3 logements) en réhabilitation engagés dans une démarche BDM, ✓ 1 maison individuelle et 6 opérations d'habitat collectif (288 logements) en cours de labellisation BBC-Effinergie. 	

Zoom sur les logements sociaux

Parc existant	273 811 logements sociaux	
Potentiel d'action	43 000 logements sociaux en étiquette énergétique E, F et G	
Travaux d'amélioration de la performance énergétique réalisés en 2009 et 2010	<p>Eco-Prêt Logement Social (EcoPLS)</p> <p>Nombre : 3 123 logements *</p> <p>Volume de travaux généré : 83 M€</p> <p>Tendance 2009/2010 : ↗</p>	<p>Appel à projet régional « réhabilitation des logements sociaux »</p> <p>Nombre : 3 644 logements *</p> <p>Volume de travaux généré : 84,5 M€</p>
	<p>* 8 opérations (986 logements) de travaux de réhabilitation ont reçu un EcoPLS et sont lauréates de l'appel à projet régional.</p> <p>Ce sont donc au total 5 781 logements sociaux réhabilités dans la région.</p>	
Opérations de réhabilitation engagées dans une démarche de reconnaissance en 2009 et 2010	✓ 1 opération de réhabilitation d'un bâtiment en 3 logements sociaux engagée dans une démarche BDM	

Les bâtiments non résidentiels tertiaires chauffés

Parc existant	61 millions de m ²
Potentiel d'action	17 à 27 milliards d'€ (TTC)
Opérations de réhabilitation engagées dans une démarche de reconnaissance en 2009 et 2010	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 opérations engagées dans une démarche BDM (soit 2 853 m²) ✓ 1 opération engagée dans une certification NF bâtiment tertiaire – démarche HQE en réhabilitation (2 800 m²) et visant une labellisation BBC-Effinergie

Poids PACA / France

Nombre de résidences principales : 7,7 %
EcoPTZ accordés : 4,1 %

Nombre de logements sociaux : 6,2 %
EcoPLS accordés : 4,2 %

La réhabilitation: tendances et perspectives

Contexte

Le potentiel théorique de travaux de rénovation pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement est très important en PACA : entre 31 et 46 milliards d'€ (HT) pour les résidences principales et entre 17 et 22 milliards d'€ (TTC) pour le parc tertiaire.

Mais contrairement à la construction neuve à qualité environnementale qui est règlementée (RT2012), les travaux de réhabilitation de performance énergétique n'ont pas de caractère obligatoire. Des objectifs ont seulement été fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement :

- Objectif global de réduction de 38% de la consommation d'énergie du parc existant à l'horizon 2020
- Audit énergétique d'ici 2020 sur les bâtiments de l'État et les établissements publics et réduction d'au moins 40% de leurs consommations d'énergie et de 50% des gaz à effet de serre d'ici 2020.
- Rénovation des 800 000 logements sociaux les plus énergivores (au niveau national) d'ici 2020 pour ramener leurs consommations d'énergie à un niveau inférieur à 150 kWhEP/m²/an. Le nombre de logements sociaux en étiquette énergétique E, F, G est estimé à 43 000 en PACA.

Dans ces conditions, le marché de la rénovation énergétique a un caractère, non pas obligatoire, mais incitatif. En effet, un certain nombre de mesures ont déjà été mises en place au niveau national ou local pour accélérer le rythme de réalisation des travaux de réhabilitation : EcoPTZ, Eco-prime, EcoPLS, appels à projet...C'est donc à travers le suivi et l'évaluation de ces dispositifs d'aides que nous proposons de mesurer la montée en régime des marchés de réhabilitation en lien avec la performance énergétique en PACA. Nous ne disposons pas de l'exhaustivité des travaux réalisés mais l'analyse des mesures incitatives permet d'avoir une première approche.

Étude « Potentiel d'économies d'énergie en PACA »

La CERC PACA conduit actuellement une étude « potentiel d'économies d'énergie des bâtiments en PACA » en partenariat avec l'ADEME, le Conseil Régional et la DREAL. Cette étude vise à dégager des pistes d'actions pour la réhabilitation énergétique du parc en tenant compte des spécificités territoriales. Elle apporte :

- Un état des lieux précis sur le parc existant résidentiel et tertiaire (structure, consommations d'énergie...)
- Un premier calcul des potentiels d'économies d'énergie (sans prise en compte de la dimension temporelle)
- La construction de différents scénarios (avec intégration de la dimension temporelle), dont celui qui permettra d'atteindre le facteur 4.

Au final, cette étude mettra en exergue l'effort qu'il reste à faire en matière de politique publique (actions volontaristes) pour au moins atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement.

La diffusion des résultats finaux est prévue pour juin 2011, l'étude sera téléchargeable sur le site www.cerc-paca.fr

La réhabilitation: tendances et perspectives

Tendances du marché

Au regard du potentiel de travaux à réaliser pour atteindre les objectifs Grenelle, **le marché de la réhabilitation en lien avec la qualité environnementale et la performance énergétique semble encore émergent, il démarre cependant plus rapidement sur le logement social :**

➤ **Globalement sur le logement, le nombre de prêts ou aides financières accordés pour la réhabilitation est faible** au regard des **648 000 logements** classés en étiquette énergétique **E, F, G** dans la région PACA.

- Après une forte augmentation fin 2009, le **nombre d'Eco-PTZ accordés se stabilise** en 2010 sur un rythme de **3300 logements par an** à environ 20 000€/logement. Or compte tenu du potentiel de travaux de rénovation pour atteindre les objectifs Grenelle (31 à 46 milliards d'€), il faudrait rénover en moyenne plus de 50 000 logements publics et privés par an pendant 40 ans avec des montants de travaux de 15 000 à 22 000€/logement.

- Les travaux d'amélioration de performance énergétique sont cependant **plus engagés sur le parc des logements sociaux**. Plus de **3 000 logements ont bénéficié d'un EcoPLS** ce qui représente **7% des 43 000 logements sociaux classés en étiquette énergétique E, F, G en PACA**.

➤ **Sur le tertiaire, le marché de la réhabilitation est plus difficile à évaluer** car ce secteur ne bénéficie pas d'aide spécifique que ce soit pour le parc public ou privé. Pour le parc public en effet, des objectifs sont fixés mais les moyens restent à mobiliser. Même s'il y a un manque de visibilité sur la réhabilitation du parc tertiaire, on peut supposer que le marché rencontre des difficultés pour se structurer et véritablement démarrer. Outre le fait qu'il n'y ait pas de mesures incitatives spécifiques au tertiaire, les aides qui peuvent être utilisés pour des bâtiments tertiaires ou résidentiel le sont moins pour la première catégorie. C'est le cas des Certificats d'Économies d'Énergie qui se répartissent à 79% dans le résidentiel et à 9% dans le tertiaire.

➤ **Très peu d'opérations de réhabilitation sont engagées dans une démarche globale de qualité environnementale**. En général, la réhabilitation est associée à des objectifs de performance énergétique élément par élément et n'est pas appréhendée de manière globale.

- La démarche BDM ou encore l'appel à projet AGIR PREBAT de la Région, bien qu'ouverts aux travaux de rénovation, concernent à l'heure actuelle essentiellement des opérations de constructions neuves.
- L'EcoPTZ est surtout accordée pour des bouquets 2 actions (2/3 des cas), moins souvent pour des bouquets 3 actions et très rarement pour de la performance globale.
- Les Certificats d'Économies d'Énergie sont essentiellement délivrés pour des remplacements de chaudières dans le logement.

➤ Concernant les mesures incitatives type EcoPTZ ou EcoPLS, **le poids de la région par rapport à la France est généralement en dessous** du poids PACA/France que l'on retrouve habituellement (autour de 6-8%).

Récapitulatif des aides par segment de marché	Logement	dont logement social	Tertiaire privé	Tertiaire public
Aides financières spécifiques	- EcoPTZ - Eco-prime	- EcoPLS		
Mesures régionales		- Appel à projet régional "réhabilitation des logements sociaux" en 2010, - Programme Région Habitat Énergie Amélioration (RHEA) dès 2011		- Aide pour les économes de flux
Dispositifs transversaux	Certificats d'économie d'énergie Aide pour assistance à maîtrise d'ouvrage			

- Les marchés de la construction de qualité environnementale et de performance énergétique évoluent à des rythmes différents
- Sur le neuf, nous observons une croissance très forte des opérations visant une reconnaissance en matière de qualité environnementale ou de performance énergétique. Les demandes ont évolué rapidement entre 2009 et 2010. Pour les entreprises de mise en œuvre, cela va se traduire par une accélération des chantiers de construction neuve de qualité environnementale sur 2011.
- Sur la réhabilitation, les dispositifs d'aides nationaux ou régionaux permettent la réalisation d'un certains nombres de travaux. Même si ce marché se développe moins vite que dans le neuf, la tendance peut changer rapidement. Par exemple avec le programme RHEA de la Région, le logement social peut générer un nombre important de travaux pour les entreprises.
- Face à ces marchés qui démarrent, la montée en compétence devient incontournable pour les entreprises. Au regard des indicateurs dont nous disposons à l'heure actuelle (FEEBAT, qualifications, certifications...), il apparaît que la filière est peu mobilisée. Mais les questions relatives à la formation sont plus complexes. De nouvelles études viendront prochainement apporter un éclairage différent :
 - Synthèse de l'enquête : « Quelles évolutions sur les pratiques et les compétences liées aux projets d'éco-construction ? » (Source : *PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens*)
 - Etude « De l'analyse des marchés de la construction durable au diagnostic de la montée en compétence dans les métiers du bâtiment et des ENR à l'horizon 2014 sur le territoire Ouest Provence » (Source *CERC PACA*). Bien qu'à l'échelle d'un territoire, cette étude permet de tirer des enseignements sur la perception des entreprises : positionnement sur les marchés de qualité environnementale et performance énergétique, décisions en matière de formation, attentes et freins...
 - Étude « Evaluation des besoins en formation des entreprise de bâtiment en PACA » (Source *FRB - CERC PACA*). A partir d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une centaine de chefs d'entreprise de la région, cette étude met en évidence le comportement des entreprises face aux enjeux du développement durable, la manière dont elles perçoivent les changements à venir et comment elles envisagent de répondre à ces changements notamment en matière de formation. Les résultats de cette étude sont donnés avec une dimension métier.

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AGIR	Action Globale Innovante pour la Région
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
ATEE	Association Technique Energie Environnement
BBC	Bâtiment Basse Consommation
BDM	Bâtiments Durables Méditerranéens
BNR	Bâtiment Non Résidentiel
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CEE	Certificat d'Economie d'Energie
CEP	Conseillers d'Economie Partagés
CERC	Cellule Economique Régionale de la Construction
COFRAC	COmité FRançais d'Accéditation
COS	Coefficient d'Occupation des Sols
DARES	Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
DPE	Diagnostic de la Performance Energétique
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EcoPLS	Eco-Prêt Logement Social
EcoPTZ	Eco-Prêt à Taux Zéro
EIE	Espaces Info Energie
EnR	Énergie Renouvelable
EPLS	Enquête sur le Parc Locatif Social
EPTB	Enquête sur le Prix des Terrains à Bâti
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FEEBAT	Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du BATiment
FILOCOM	Fichier des LOGements par COMmunes
H&E	Habitat et Environnement
HLM	Hâbitat à Loyer Modéré
HPE	Haute Performance Energétique
HQE	Haute Qualité Environnementale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MEDDTL	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
OPQIBI	Organisme Professionnel de Qualification de l'Ingénierie
PREBAT	Programme national de Recherche et d'expérimentation sur l'Énergie dans les BÂTiments
PRIDES	Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire
QEB	Qualité Environnementale du Bâti
RHEA	Région Habitat Energie Amélioration
RT	Réglementation Thermique
SGFGAS	Société de Gestion du Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la propriété
SHON	Surface Hors d'Œuvre Nette
TFPB	Taxe Foncière sur les Propriétés Baties
THPE	Très Haute Performance Énergétique

Ont participé au comité de pilotage de l'étude :

